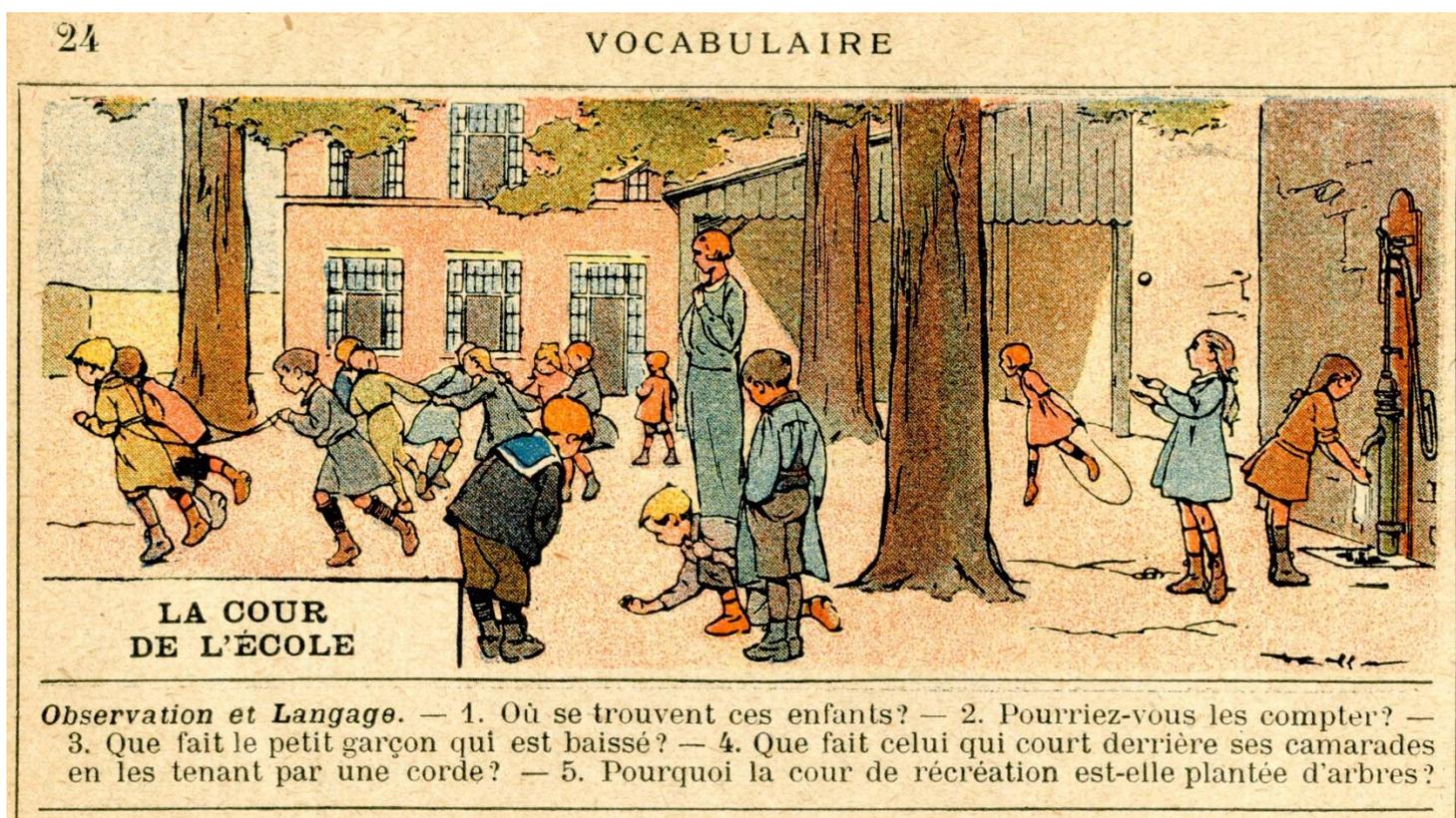


## Les folles années de l'enseignement en Touraine (1920-1930)



G. Gabet et C. Giffard. Vocabulaire et méthode d'orthographe. Illustrations Ferdinand Raffin. Hachette, 1923.  
Conservatoire du livre scolaire. Direction départementale du livre et de la lecture.  
Conseil départemental d'Indre-et-Loire.

### Rédaction des textes et recherches

**Anne Debal-Morche**, conservatrice en chef du patrimoine  
**Sébastien Chevereau**, assistant principal de conservation

## **La collecte des archives scolaires**

Dans le département d'Indre-et-Loire, un peu plus de 600 établissements publics ou privés, écoles primaires, collèges, lycées et université produisent depuis près de deux siècles des archives appartenant au domaine public. Elles proviennent des enseignants, des personnels administratifs ou des élèves.

Depuis 1833, la loi Guizot impose à toutes les communes de disposer d'une école. Cette loi consacrera en France, un rapprochement très fort entre l'enseignement et la vie communale.

Mal prises en compte pendant des décennies sur l'ensemble du territoire national, les archives historiques des établissements scolaires sont désormais systématiquement collectées et inventoriées par les Archives départementales d'Indre-et-Loire.

Les registres matricules ou des listes d'élèves (mentionnant l'état-civil et professions des parents, la date d'arrivée et de départ des enfants de l'école), les cahiers d'appel, les inventaires du mobilier, les photographies de classe, ou plus récemment les procès-verbaux des Conseils d'école sont les principaux documents qui permettent de faire l'histoire d'un établissement ainsi qu'une partie de l'histoire d'une commune.

## **Les folles années de l'enseignement en Touraine (1920-1930)**

Classes surchargées, niveau scolaire en baisse, utilisation de nouvelles technologies, des parents d'élèves mobilisés, des enseignants qui refusent de corriger le bac, une réforme de l'enseignement secondaire complexe, épidémies et désinfection des locaux.....

On croirait un constat de l'année 2020, mais cela concerne bien les années 1920-1930

Découvrez de la maternelle à l'enseignement supérieur,  
quelques aspects de l'enseignement en Touraine,  
il y a 100 ans.

## A l'école maternelle



Photographie. Classe enfantine. Lycée Descartes. 1925-1926.

Archives du lycée Descartes. AD37, 2402W7/38

Le lycée Descartes est à cette date un établissement d'enseignement qui accueille les élèves de la maternelle aux classes préparatoires. On retrouve ce sens large du mot lycée dans les établissements d'enseignement français dans les capitales étrangères comme le lycée français de New-York (créé en 1935) qui accueille les enfants à partir de 3 ans.

**L'école maternelle est un établissement de première éducation** où les enfants des deux sexes reçoivent en commun les soins que réclame leur développement physique, moral et intellectuel. L'école maternelle peut être remplacée par seulement une classe enfantine annexée à l'école élémentaire. L'enseignement est donné par des institutrices. (Code Lantenois. Guide administratif et pratique de l'enseignement. 1937)

### Construction, mobilier et matériel

L'école maternelle comprend un vaste vestibule d'entrée formant salle d'attente pour les parents ; un bureau pour la directrice ; un ou plusieurs vestiaires ; une salle de récréation, une ou plusieurs salles d'exercice, une salle de repos (lits de camp pliants et stores de grosse étamine pour protéger des mouches) ; une salle de propreté (lavabos et douches), un réfectoire et une cuisine, des privés (nom désignant les WC), une cour de récréation, les logements du personnel.

**Matériel d'éducation** : collection de jouets pour les classes, animaux en bois ou en caoutchouc, poupées, ménages ; Perles, papier pour les travaux manuels, bûchettes, anneaux, cubes, ardoises et crayons.

(Instruction du 15 janvier 1927)

### Pédagogie

*« Il faut faire plus d'éducation que d'enseignement, les enfants doivent apprendre en exerçant leurs sens et leurs muscles plus qu'en écoutant des leçons. Au lieu de leur enseigner des connaissances, les plus usuelles, on leur montrera des objets naturels, des êtres vivants et l'on profitera de leur instinctive curiosité pour introduire dans leurs esprits des idées exactes sur ces objets et sur ces êtres. »*

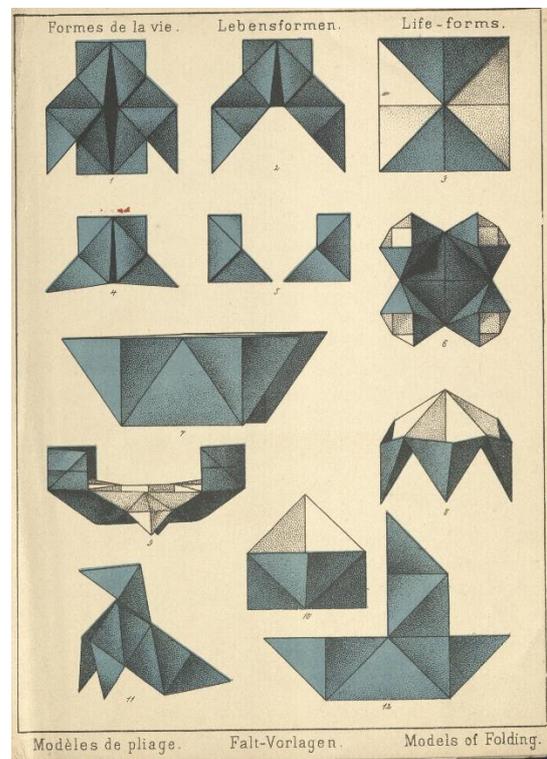
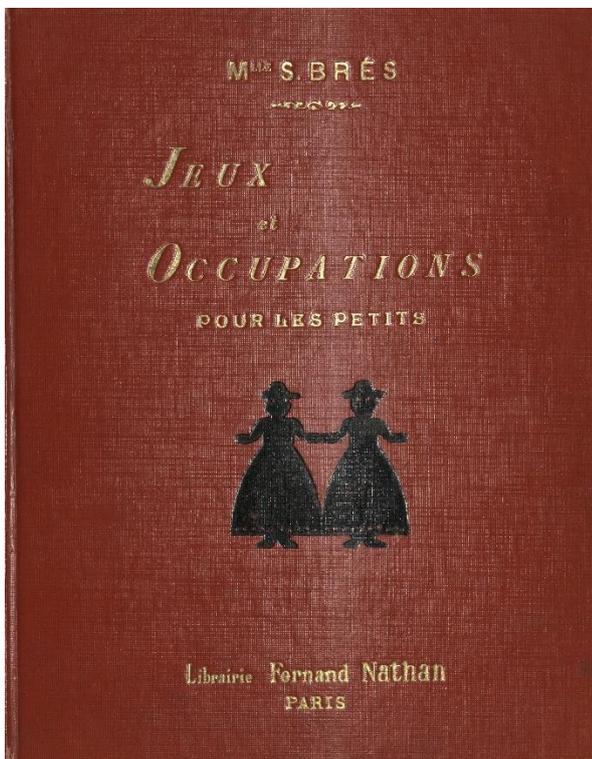
Bulletin de l'Enseignement primaire d'Indre-et-Loire. 1921

**Livre. Méthode Dr Maria Montessori.**  
**Pédagogie scientifique, la maison des enfants. Paris. Librairie Larousse. 1922.**  
Archives de l'école d'application maternelle Paul Bert. Tours. AD37, 2575 W 13

« Laissons à l'enfant toute sa spontanéité, éveillons ses énergies au lieu de les réprimer, attendons pour lui inculquer ses connaissances que sa curiosité aspire à les recevoir. »

La méthode pédagogie « Montessori » se développe progressivement en France à partir de 1920 dans les écoles maternelles. Elles sont de moins en moins considérées comme de simple garderie ou jardins d'enfants, mais comme un premier lieu d'apprentissage de vie en collectivité, d'éveil et du développement de la motricité fine des jeunes enfants.

**Livre. Henriette Suzanne Brés, Jeux et occupations pour les petits.1926**  
**Guide des mères et des institutrices**  
Archives de l'école d'application maternelle Paul Bert. Tours. AD37, 2575 W 14



10 thèmes d'exercice : jeux de balles, enfilage des perles, construction et carrelage, modelage, dessin, piquage et broderie, tressage, tissage, pliage, découpage sont ainsi abordés.

Comme le précise l'auteure « Par le fait seul que ces exercices sont réglés et réguliers, un élément éducatif se glisse dans le jeu, en sorte que les facultés naissantes de l'enfant sont soumises à une bienfaisante discipline.....Et si ce volume devient à la fois un initiateur et un guide qui provoque d'incessants efforts pour rendre le temps de l'enfance, plus doux et plus profitable, il aura réalisé toute notre ambition. »

## A l'école primaire



Chédigny. Ecole de filles. Photographie de classe. 1929  
Collection privée

Toute commune doit être pourvue au moins d'une école primaire publique. Il en est de même pour tout hameau séparé du chef-lieu ou de toute agglomération par une distance de 3km et réunissant au moins 15 enfants d'âge scolaire. Le chiffre de 40 doit être considéré comme l'effectif maximum d'une classe.

### Conditions de l'établissement des locaux scolaires

Emplacement bien dégagé et aéré, d'un accès facile et sûr, écarté des voies de grande communication et des cimetières. Superficie du terrain : 10m<sup>2</sup> par élève, non compris le jardin et le terrain de jeux.

Voisinage ni malsain, ni dangereux, ni immoral, ni bruyant.

Surface : pour la classe : 1,50m<sup>2</sup> par élève ; pour la cour de récréation : 5 m<sup>2</sup> par élève.

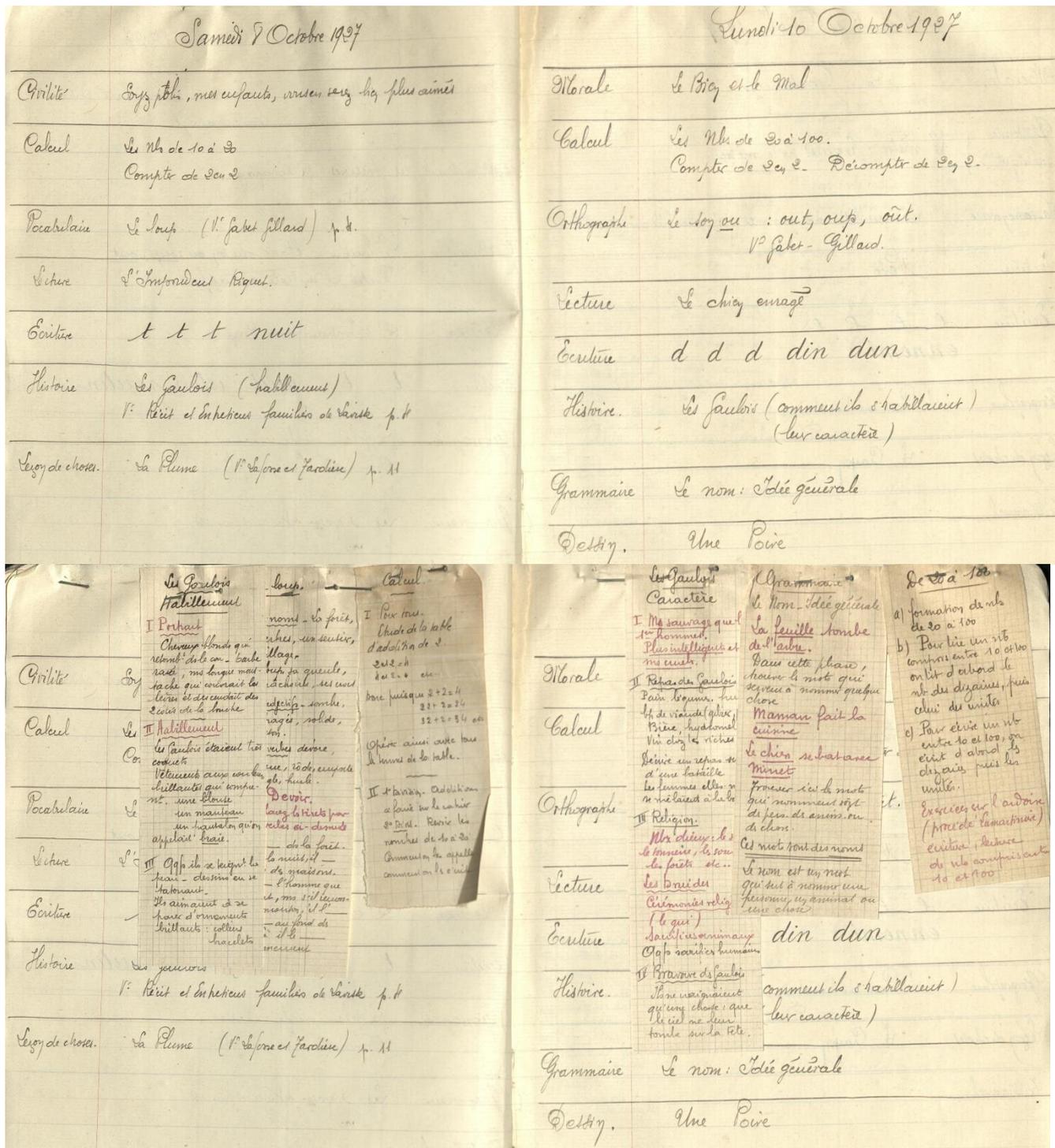
### Ecoles et classes

En 1920-1930, toutes les communes ont une école, avec au moins une classe. Elle peut être mixte composée d'une douzaine à une cinquantaine d'élèves, de l'âge de 3 ans à 14 ans (6 à 13 ans, âge scolaire obligatoire). Toutes les communes de plus de 500 habitants (depuis la loi Duruy de 1867) doivent avoir une école spéciale de garçons et une école spéciale de filles. Souvent, les communes demandent à l'inspection académique la nomination d'un couple d'instituteur, ce qui permet ainsi d'économiser un logement de fonction. L'épouse s'occupe de l'école des filles, le mari de celle des garçons. Pour les écoles dans les hameaux, avec un petit nombre d'élèves, l'école peut être mixte.

### Temps scolaire et vacances

L'année scolaire commence début octobre et se termine mi-juillet. Le jeudi est une journée libre pour permettre aux parents de faire donner s'ils le désirent à leurs enfants l'instruction religieuse. Les vacances sont fixées ainsi : les jours légalement fériés, le matin du 2 novembre, du 24 décembre au soir au 2 janvier, les 2 jours qui précèdent Pâques et la semaine suivante, 2 mois à la fin de l'année scolaire, 2 journées en plus pour chaque commune à des dates fixées par l'inspecteur de l'enseignement primaire après avis du Conseil municipal.

**Cahier de préparation de cours commencé le 4 octobre 1927 et terminé le 10 juillet 1928.**  
(niveau de classe non indiqué). Archives de l'école de Parçay. AD 37, 2653W25



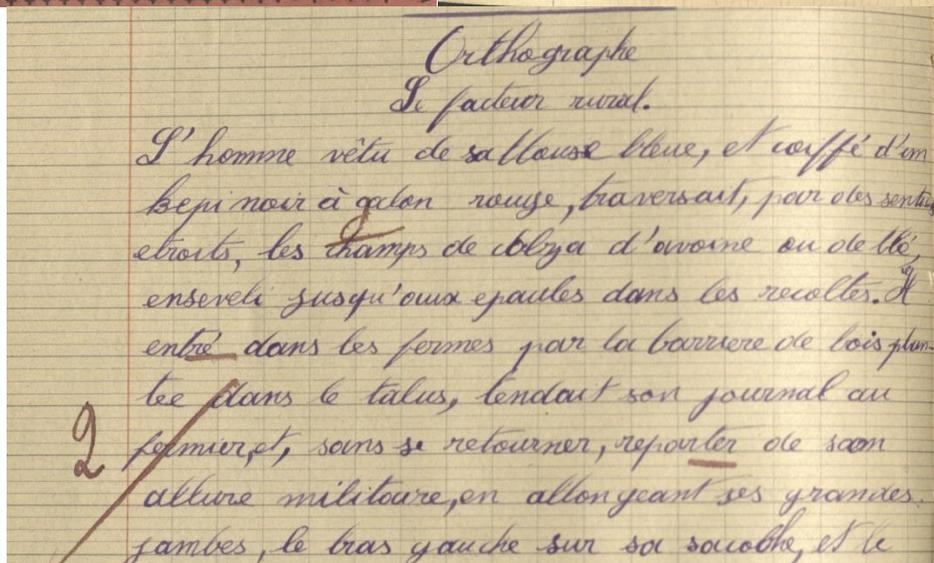
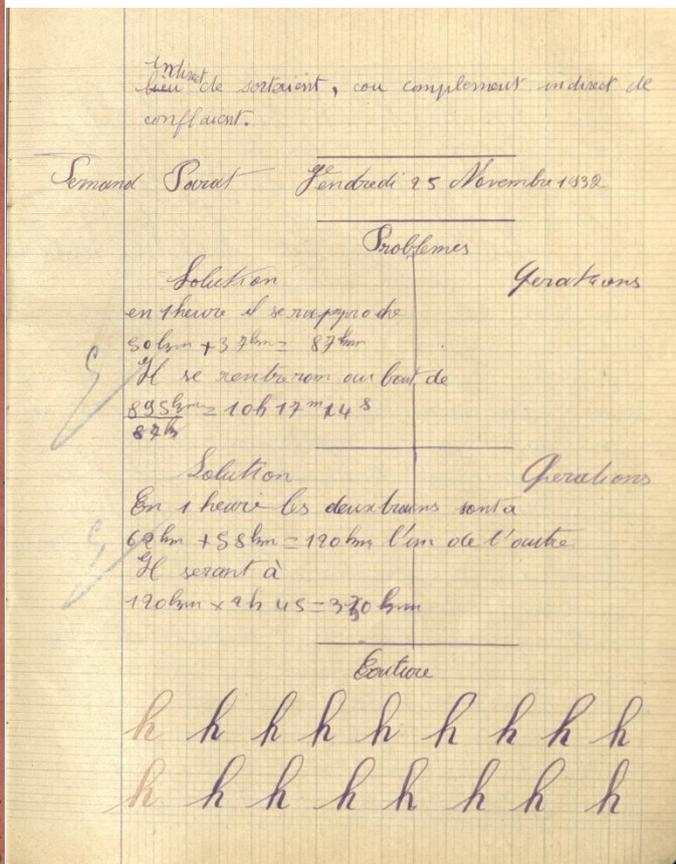
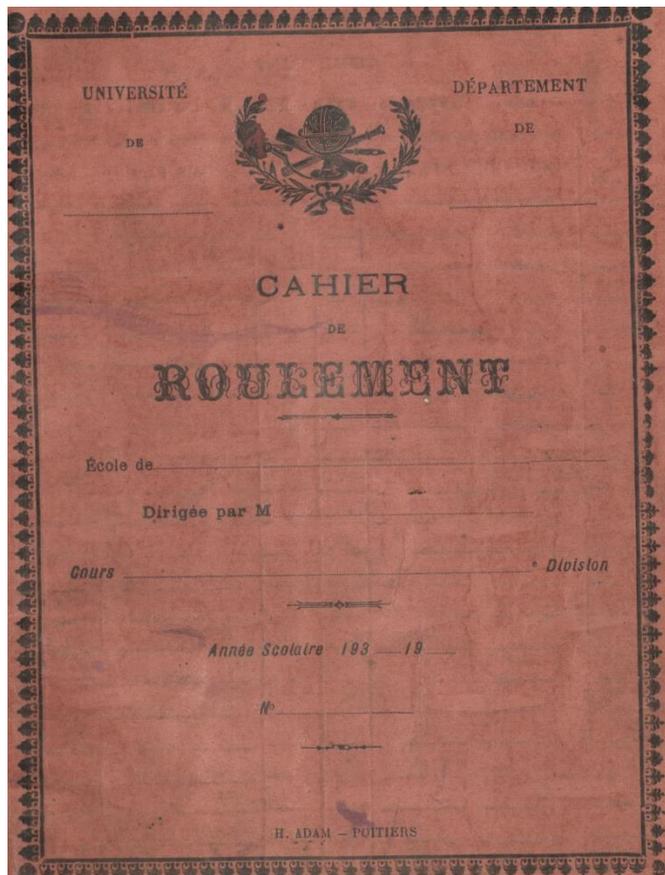
Le cours commence par une leçon de morale (le Bien ou le Mal) ou de civilité (la politesse) et se partage ensuite selon les jours par l'arithmétique, le français (vocabulaire, lecture, écriture, grammaire), l'histoire, la leçon de choses [sciences naturelles], le dessin, le chant, les travaux manuels.

On remarque que l'instituteur a utilisé l'ancêtre du post-it pour noter le contenu de son cours.

On apprenait alors que les Gaulois ne craignaient qu'une chose que le ciel leur tombe sur la tête, qu'ils avaient les cheveux blonds qui retombaient dans le cou, une barbe rasée, mais de longues moustaches qui couvraient les lèvres et descendaient des 2 côtés de la bouche, qu'ils étaient très coquets, et portaient des vêtements aux couleurs brillantes et aimaient se parer de colliers et bracelets.

**Le cahier de roulement**

Le cahier de roulement est un mode de constitution indiscutable de la bonne marche des études dans une école. C'est un cahier où chaque jour un élève différent inscrit les devoirs de la journée. C'est en quelque sorte le journal de la classe fait par la classe elle-même, c'est le témoin des efforts du maître et de ceux des élèves, le livre où s'inscrit jour après jour, les résultats réels de l'application du programme, jugés non d'après un élève choisi mais d'après la classe toute entière. Extrait de la circulaire ministérielle du 30 janvier 1895



Ecole de Parçay-sur-Vienne. Cahier de roulement. 1932  
Archives de l'école de Parçay. AD 37, 2653W38

LIVRES



*le képi de pompier.*

1. le papa d'émile est pompier. son képi est taché; il le lui a donné.
2. émile a le képi sur la tête. il commande. rené et maria sont les pompiers. rené a sa chemise kaki.
3. la pompe n'est pas compliquée : une caisse, un balai, une corde. rené pompe avec maria; émile dirige le jet sur l'incendie.



46



*les beaux nez.*

1. c'est le jour du carnaval; un marchand de masques a passé; il a dit à maria et à rené: " achetez des masques. "
2. rené a acheté un masque avec un nez retroussé; maria a acheté un nez pointu.
3. rené a mis son masque au nez retroussé; maria a mis son nez pointu; miro les regarde; il ne reconnaît pas ces grands nez : il aboie.



47

Les beaux nez [masqués !]. Livre. Méthode directe de lecture. René et Maria, par M. Combier et Mme Renaudin. Illustrations de Mme Combier.

45<sup>e</sup> Leçon (suite) **so mmeil, gre nouille, che vreuil.**

**Promenons-nous dans le bois (suite).**

5. En sifflant le sabotier travaille :  
— Qui veut des sabots,  
des sabots fins et beaux?  
C'est moi qui les taille,  
Qui veut de jolis sabots?
6. Toto entend un ruisseau qui gazouille.  
Oh! la bonne eau fraîche qui chante!  
Et glou-glou, et tin-tin!  
Je ferai tourner le moulin.
7. Tout près, pareille à une feuille vivante,  
sommeille une grosse grenouille.

*La grenouille sommeille près du ruisseau.*

45<sup>e</sup> Leçon (suite) **l'abeille, l'oreille, la quenouille.**

**I. La Chanson du matin.**  
*La brume écarte son rideau,  
Partout la nature s'éveille,  
La fleur s'ouvre rose et vermeille,  
La brise y suspend une abeille,  
La rose une goutte d'eau.*  
(Victor Hugo, Les chansons des rues et des bois<sup>1</sup>.)

**II. La Chanson du moissonneur.**  
*Chantez ma mie abeille, abeille,  
Chantez, frelon,  
Le bouton d'or vous prête oreille,  
Et le chardon!  
Chantez ma faux dans la moisson.*  
(A. Angellier, Dans la lumière antique, Hachette, édit.)

**III. La Chanson de la fileuse.**  
*File, file, ma quenouille!  
Le pied tape, le doigt mouille,  
Si le fil tordu s'embrouille,  
Nous le désembrouillerons.  
File, file, ma quenouille,  
Mon rouet, fais tes renrons.*  
(Jean Richepin, Poésies, Fasquelle, édit.)

Méthode Souché-Dénouel. La méthode rose. Nos amis Lili et Toto L'initiation joyeuse à la lecture intelligente. Paris, 1937

FOURNITURES SCOLAIRES

IMPRIMERIE-LIBRAIRIE ALLAIN — ELBEUF-SUR-SEINE

42

COMPAS ET TIRE-LIGNES POUR ÉCOLES ET BUREAUX

Compas scolaires

319 Le « Scolaire » bois verni, monté sur tige cuivre avec plume et portecrayon mobiles . . . . . la pièce les 10

328 Compas scolaire métal, pointe acier, portecrayon et porteplume . . . . . 2 65 25 50

336 Compas métal, pointe fixe, tête à vis réglable avec portecrayon . . . . . 3 30 31 50

339 Compas nickelé « Vega » à pointe fixe, avec portemine réglable . . . . . 12 %

La pièce, l. » ; Les 10, 9.75

Compas à pointes fixes

560 Têtes rivées, cuivre . . . . . la pièce les 10

561 — à vis, demi-lins, cuivre . . . . . 4 » 38 »

562 — mallechort . . . . . 7 25 70 » 8 50 83 »

12 % 14 % 16 %

la pièce les 10 la pièce les 10 la pièce les 10

5 » 48 » 5 85 54 » 6 » 58 » 8 50 83 »

Compas balustres

590 De 9 centimètres, à vis aux brisures, à pièces de rechange, demi-lins, cuivre . . . . . la pièce 6 » 13 »

593 À ressort, manche ivoire à tire-lignes, qualité fine, cuivre . . . . . 10 75 18 »

Compas de réduction

595 De 17 centimètres, qualité extra-lin. . . . . la pièce 41 » 44 »

Tire-lignes

592 De 14 centimètres, à piquoir, manche palissandre, vis fer . . . . . 2 50

597 De 13 — — — — — façon Savard, manche os, vis fer . . . . . 5 »

GOMMES A EFFRAYER POUR ÉCOLIERS

085 Gommés pour le crayon . . . . . la pièce les 10 les 20 les 40

086 — l'encore . . . . . 4 75 9 25 4 75 9 25

4 75 9 25 4 75 9 25

GOMMES à 2 usages (pour le crayon et pour l'encore)

078 La « Nigrivoline », languette n° 5, tablettes de 16x42 . . . . . Prix de réclame 0 85 6 »

languette n° 6 — — — — — 18x46 . . . . . 0 90 8 50

PLUMES D'ÉCOLES

0460 Baril de 5 plumes bonne qualité, C<sup>o</sup> Française . . . . . la pièce les 10 les 50 les 100

3 10 14 50 27 »

IMPRIMERIE-LIBRAIRIE ALLAIN — ELBEUF-SUR-SEINE

43

Compas en boîtes façon acajou, fermeture à crochets

1525 5 pièces : 1 compas 10 7/8 à pièces de rechange et portecrayon . . . . . la pièce 8 »

1489 6 pièces : 1 compas 12 7/8 à pièces de rechange, portecrayon et règlette . . . . . 13 25

1490 8 pièces : 1 compas 12 7/8 à pièces de rechange, portecrayon, règlette et rapporteur . . . . . 18 »

1491 9 pièces : 1 compas 12 7/8 à pièces de rechange, 1 tire-lignes, portecrayon, règlette et rapporteur . . . . . 19 »

10 pièces : 1 compas 14 7/8 à pièces de rechange, 1 compas 12 7/8 à pointes fixes, 1 tire-lignes, portecrayon, règlette et rapporteur . . . . . 26 50

Boîtes palissandre double fond, écrousson, fermeture à serrure

1531 12 pièces : 1 compas 14 7/8 à pièces de rechange, 1 compas 12 7/8 à pointes fixes, 1 compas 9 7/8 balustre à pièces de rechange, 1 tire-lignes, règlette et rapporteur . . . . . (Écoles supérieures) 50 »

1540 16 pièces : 1 compas 14 7/8 à pièces de rechange, 1 compas 12 7/8 à pointes fixes, 1 compas 10 7/8 à pièces de rechange, 1 compas 9 7/8 balustre à pièces de rechange, 1 tire-lignes, règlette et 2 rapporteurs . . . . . 55 »

Compas en Pochettes, fermeture à tringle

2289 8 pièces : 1 compas 12 7/8 à pièces cuivre de rechange, 1 tire-lignes, règlette . . . . . 17 50

1468 10 pièces : 1 compas 12 7/8 à pièces cuivre de rechange, 1 compas 10 7/8 à pointes fixes, 1 tire-lignes, 1 portecrayon, règlette et rapporteur . . . . . 25 50

1547 10 pièces : 1 compas 12 7/8 à pièces cuivre de rechange, 1 compas 10 7/8 fixe, 1 tire-lignes, étui de mines, règlette et rapporteur . . . . . 27 50

2254 9 pièces : 1 compas 12 7/8 à pièces cuivre de rechange à vis aux brisures, 1 compas 10 7/8 balustre à ressort, 2 tire-lignes, règlette et rapporteur . . . . . (Écoles supérieures) 29 »

1546 13 pièces : 1 compas 12 7/8 à pièces cuivre de rechange, 1 compas 10 7/8 à pointes fixes, 1 compas 9 7/8 à 1/2 balustre à pièces de rechange, 1 tire-lignes, étui de mines, règlette et rapporteur . . . . . 38 50

1493 10 pièces : 1 compas 12 7/8 à pièces cuivre de rechange, 1 tire-lignes, étui de mines, règlette et rapporteur, balustre à ressort, 2 tire-lignes façon Savard, étui de mines, règlette et rapporteurs corne et cuivre . . . . . 50 »

2382 8 pièces : 1 compas 12 7/8 à pièces cuivre de rechange, à vis aux brisures, tire-lignes, étui de mines, règlette, rapporteur . . . . . 45 »

1492 10 pièces : 1 compas 14 7/8 à aiguille, à pièces mallechort de rechange, 1 compas balustre à ressort, 1 tire-lignes façon Savard, étui de mines, règlette et rapporteur . . . . . (Fabrication très soignée) 72 »

1494 10 pièces : 1 compas 12 7/8 à aiguilles, étui d'aiguilles de rechange, 1 compas à pièces de rechange, 2 compas pinettes, 2 tire-lignes, étui de mines, règlette et rapporteur, qualité extra-fine, cuivre nickelé . . . . . 110 »

FUSAINS SUPÉRIEURS

2068 En étui de 5 fusains, premier choix . . . . . longueur 15 % la pièce les 10 les 100

2069 de 12 — — — — — 0 20 1 85 18 »

2070 En boîte de 20 — — — — — ventiliens . . . . . 0 35 3 45 34 »

277 Porte-fusains acier bronzé, coullants nickelés . . . . . 0 50 4 50

FIXATIF ET FIXATEUR

21 Pour pastel, crayon et fusain, sur papier, bois ou tissus . . . . . le flacon de 60 gr. 4 25 4 10

24 Fixateur à charnières, tubes mobiles cristal, monture métal doré, en boîte . . . . . 3 »

81 Éponges de Venise pour lavas et aquarelle . . . . . 0 75 7 »

2384 Fil à plomb étain pour écoliers . . . . . 0 40 0 35

1153 Sandaraque, le flacon rond moyen . . . . . 1 30

PASTELS, ESTOMPES, TORTILLONS ET SAUCE

1157 Pastels en étuis, 6 moyens . . . . . la pièce les 10 les 50 les 100

1158 — — — — — fermes taillés . . . . . 3 » —

1159 12 forts sous papier, taillés . . . . . 7 » —

973 Estompes en papier bécote extra, 8 grosseurs assorties . . . . . 2 50

861 Tortillons en papier gris, moyens . . . . . 0 50

1012 Sauce plombée, moyen modèle . . . . . l'étui 0 20 1 75

Catalogue d'articles de bureaux pour les mairies et les écoles. 1929

Des économies pour les fournitures scolaires

Le recteur de l'académie de Poitiers, dont dépend le département d'Indre-et-Loire, envoie 2 courriers dans ce sens aux inspecteurs d'Académie. (Archives du lycée Descartes. AD 37, T 1854).

Dans une circulaire du 26 février 1921, il demande que :

« Le personnel administratif ne doit employer que les registres strictement nécessaires, de même que les professeurs et les maîtres ne doivent exiger des élèves que les cahiers indispensables.

Il est absolument superflu que certaines personnes réclament pour les devoirs, une double copie alors qu'une seule page a été utilisée. »

Dans une lettre du 3 novembre 1923, il recommande aux professeurs de ne pas changer tous les ans les ouvrages afin qu'ils puissent servir aux enfants d'une même famille et propose même des regroupements d'achats par les parents d'élèves.

## A l'École Primaire supérieure



**Ecole primaire supérieure de jeunes filles. Chinon. La cour de récréation**

AD37 10Fi72/440

Créé en 1833, cet enseignement correspond à peu près au niveau actuel des classes du collège. On y accédait après le certificat d'études primaires. La durée des études pouvait aller de 3 à 5 ans.

Pendant la première moitié du 20<sup>ème</sup> siècle, le passage par l'enseignement primaire supérieur représentera une des principales voies d'accès à la classe moyenne pour des bons élèves issus des classes populaires. Contrairement à l'enseignement secondaire de l'époque, l'enseignement y est gratuit et ne comprend pas l'étude du latin.

Les matières enseignées comprennent notamment le français, l'histoire et la géographie, les mathématiques, la physique, la chimie, les sciences naturelles, souvent des éléments d'arpentage, de droit usuel, de comptabilité, de dessin, et une langue vivante, ainsi que le travail manuel (ou enseignement ménager et couture pour les filles).

Les écoles primaires supérieures doivent disposer en outre d'une salle de dessin, d'une bibliothèque, d'un laboratoire et d'une salle de collections. Elles doivent aussi être pourvues d'un gymnase et d'un terrain de jeux

Vers 1900, l'enseignement primaire supérieur scolarise 40 000 garçons contre 60 000 dans l'enseignement secondaire. En revanche, 20 000 jeunes filles sont concernées par l'E.P.S. alors qu'elles ne sont que 8 000 dans le secondaire. Les filles deviennent donc les principales bénéficiaires du système qui est, pour la plupart d'entre elles, le seul moyen de dépasser le niveau de l'enseignement primaire obligatoire.

Les écoles primaires supérieures sont supprimées en 1941 et deviennent des collèges.

## L'École Primaire Supérieure de jeunes filles de Tours

Située 11 rue des Ursulines, en face des Archives, elle est installée à partir de 1910, dans les bâtiments de l'ancien séminaire (centre de formation des futurs prêtres).

Actuellement, ces bâtiments sont occupés par le Conservatoire de musique et de danse.



Ecole primaire supérieure de jeunes filles de Tours. 1911  
AD37 10Fi261/1738

Le prospectus de présentation de l'internat présente l'organisation des études en 1913  
Archives de l'enseignement. AD37, T 788

1<sup>ère</sup> année : **Enseignement général** avec anglais, dessin, solfège, chant

2<sup>ème</sup> année : **Section générale et section commerciale** (cours de sténo et dactylographie)

3<sup>ème</sup> année :

**Section générale** : préparation au certificat d'études primaires supérieures et au brevet élémentaire

**Section commerciale** : préparation au brevet et certificat d'études primaires supérieures commerciales

**Section ménagère** : préparation au brevet élémentaire et au certificat d'études primaires supérieures d'enseignement ménager.

4<sup>ème</sup> année : **Préparation au brevet supérieur** : sections générale, commerciale et ménagères préparant au professorat de travaux manuels et d'enseignement ménager.

**Préparation aux Ecoles Normales** d'instituteurs-trices

### Etudes

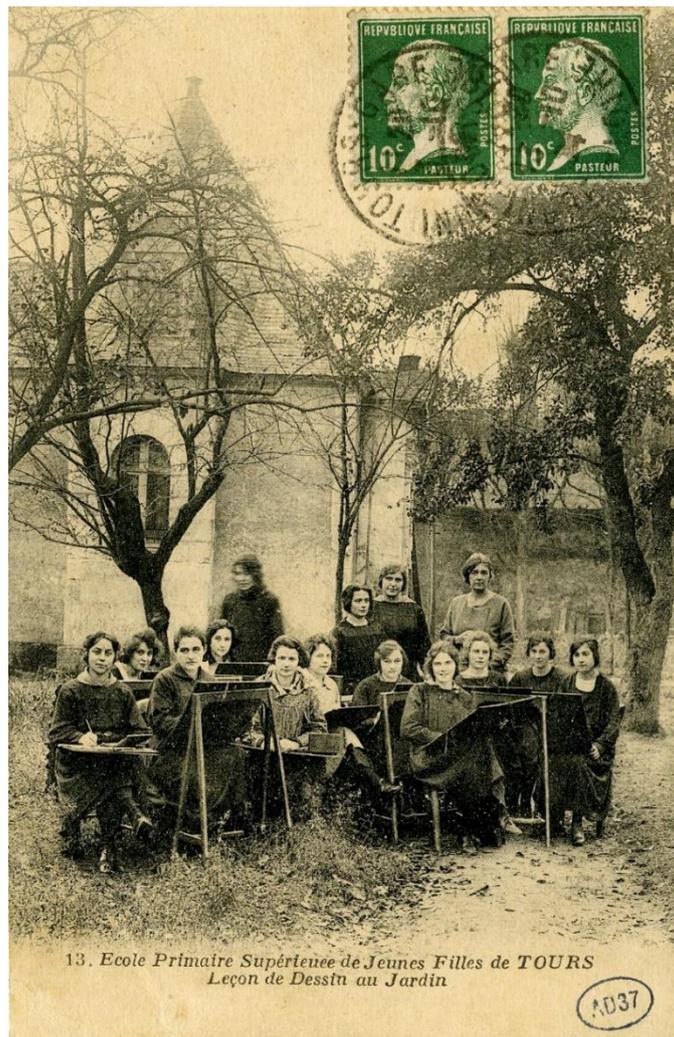
« La préparation des examens tient une grande place mais le but poursuivi par l'école est moins la préparation aux examens que **la préparation à la vie**. Nous n'oublions jamais que nos élèves seront des femmes, des mères. Nous les voulons fortes et droites, actives et ingénieuses, éclairées et judicieuses. »

En 1913, l'école primaire supérieure accueille 77 internes, elle en accueille 193 en 1926.

Dans les années 1920-1930

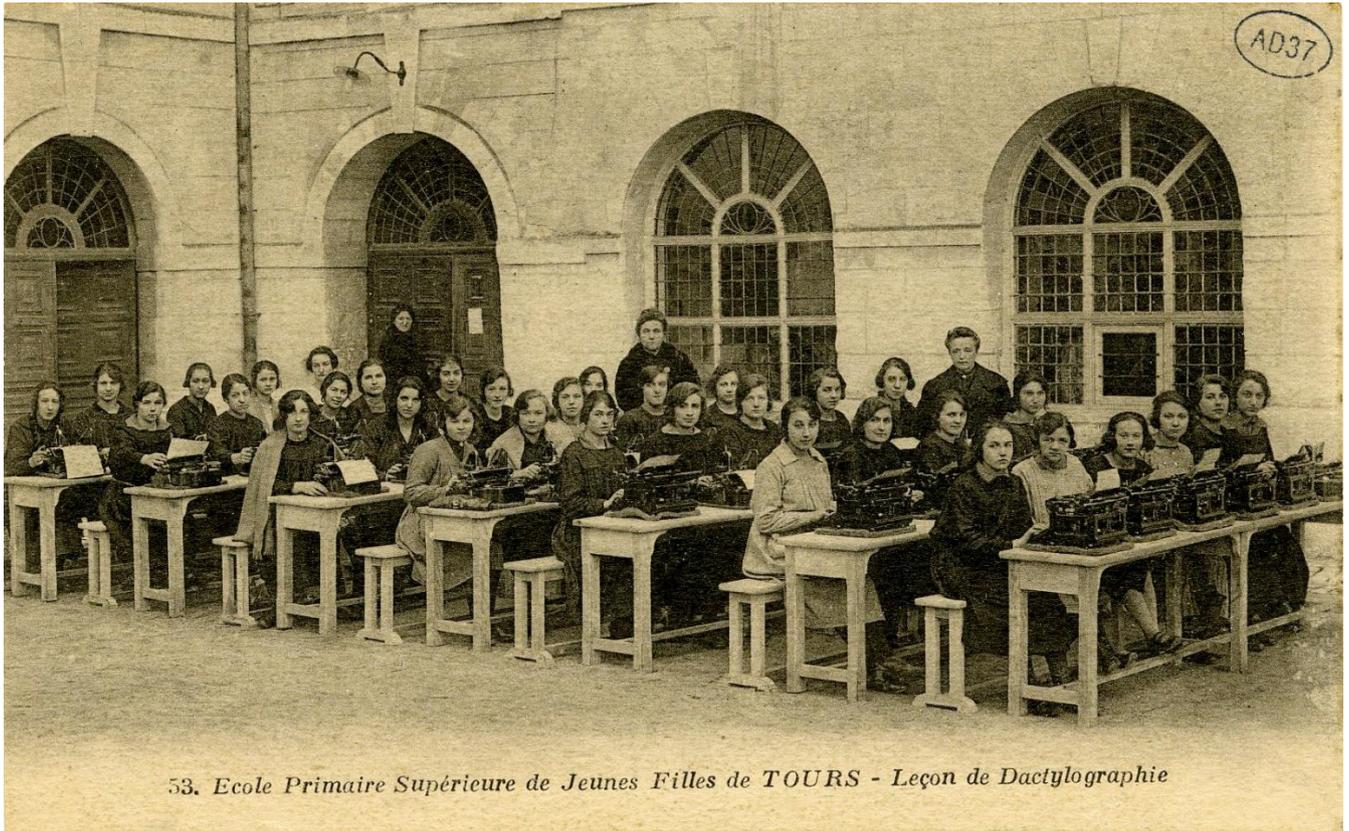


9. Ecole Primaire Supérieure de Jeunes Filles de TOURS - Une Salle d'Etudes  
Une salle d'études. AD37 10 Fi261/1740



13. Ecole Primaire Supérieure de Jeunes Filles de TOURS  
Leçon de Dessin au Jardin

Leçon de dessin au jardin. AD37 10 Fi261/1739



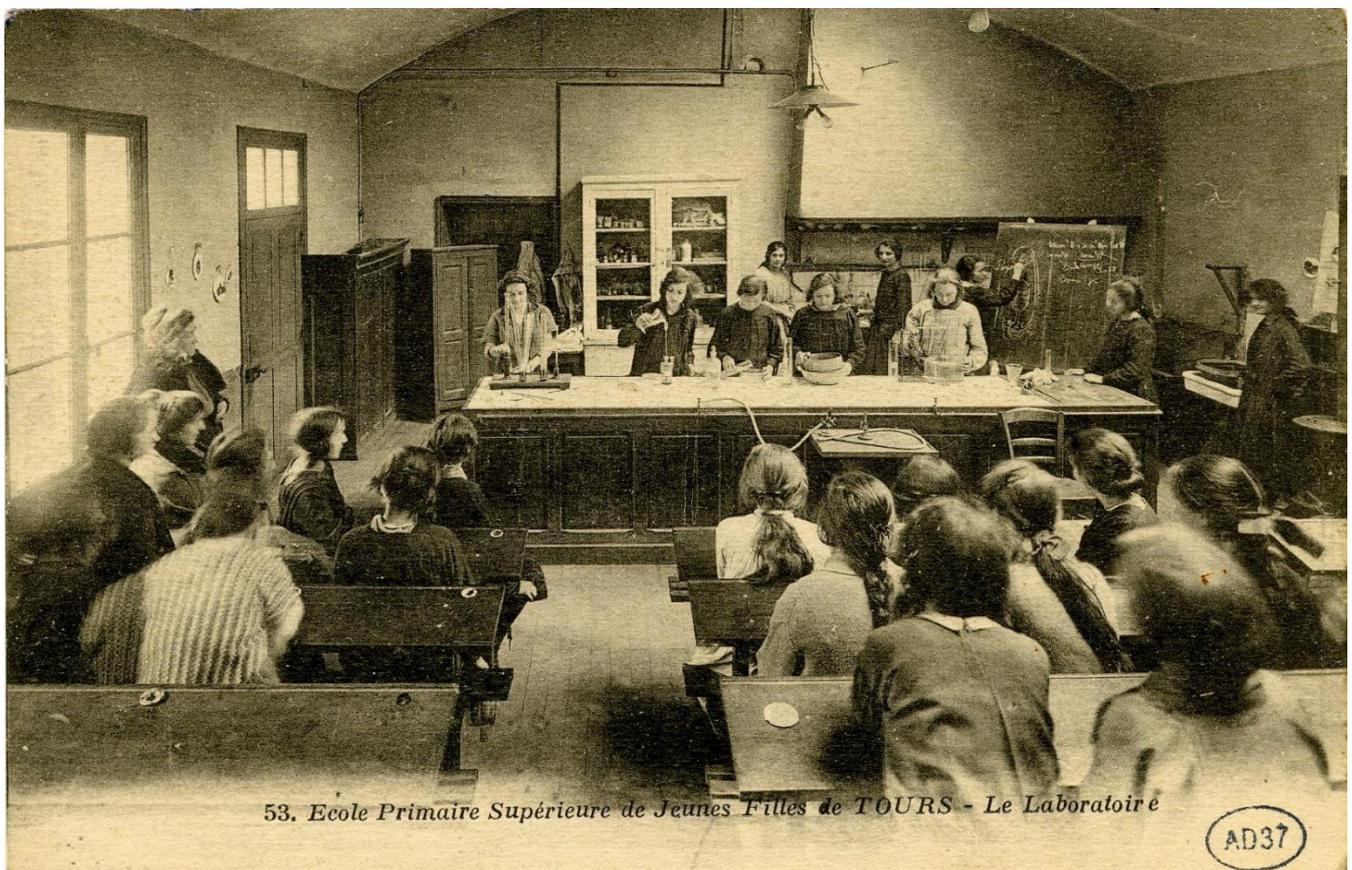
Leçon de Dactylographie. AD37 10 Fi261/1737



Leçon de jardinage. AD37 10 Fi261/1736



Leçon de violon. AD37 10 Fi261/1747

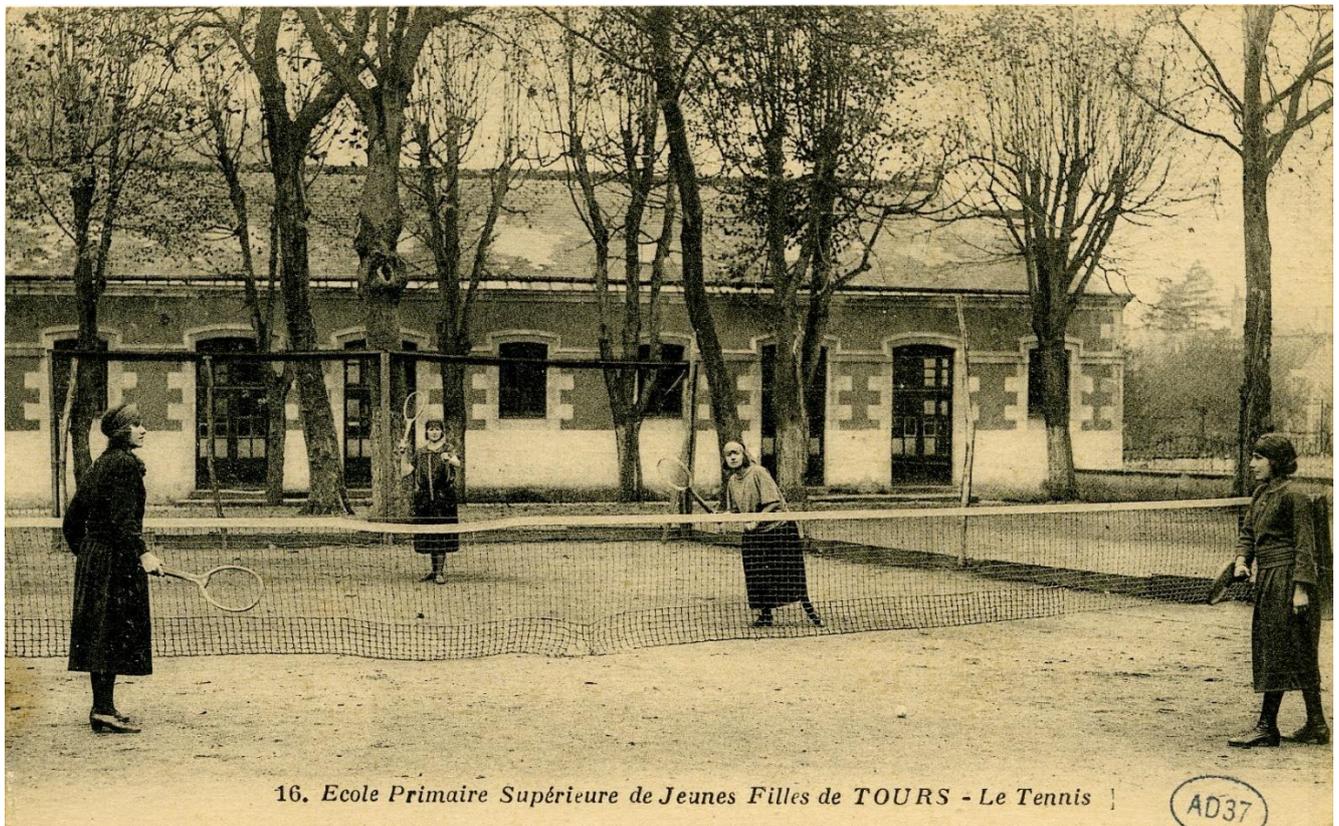


Le Laboratoire. AD37 10 Fi261/1746



53. Ecole Primaire Supérieure de Jeunes Filles de TOURS - Salle d'Exercices Physiques

Salle d'exercices physiques (à l'intérieur de la chapelle). AD37 10 Fi261/1744



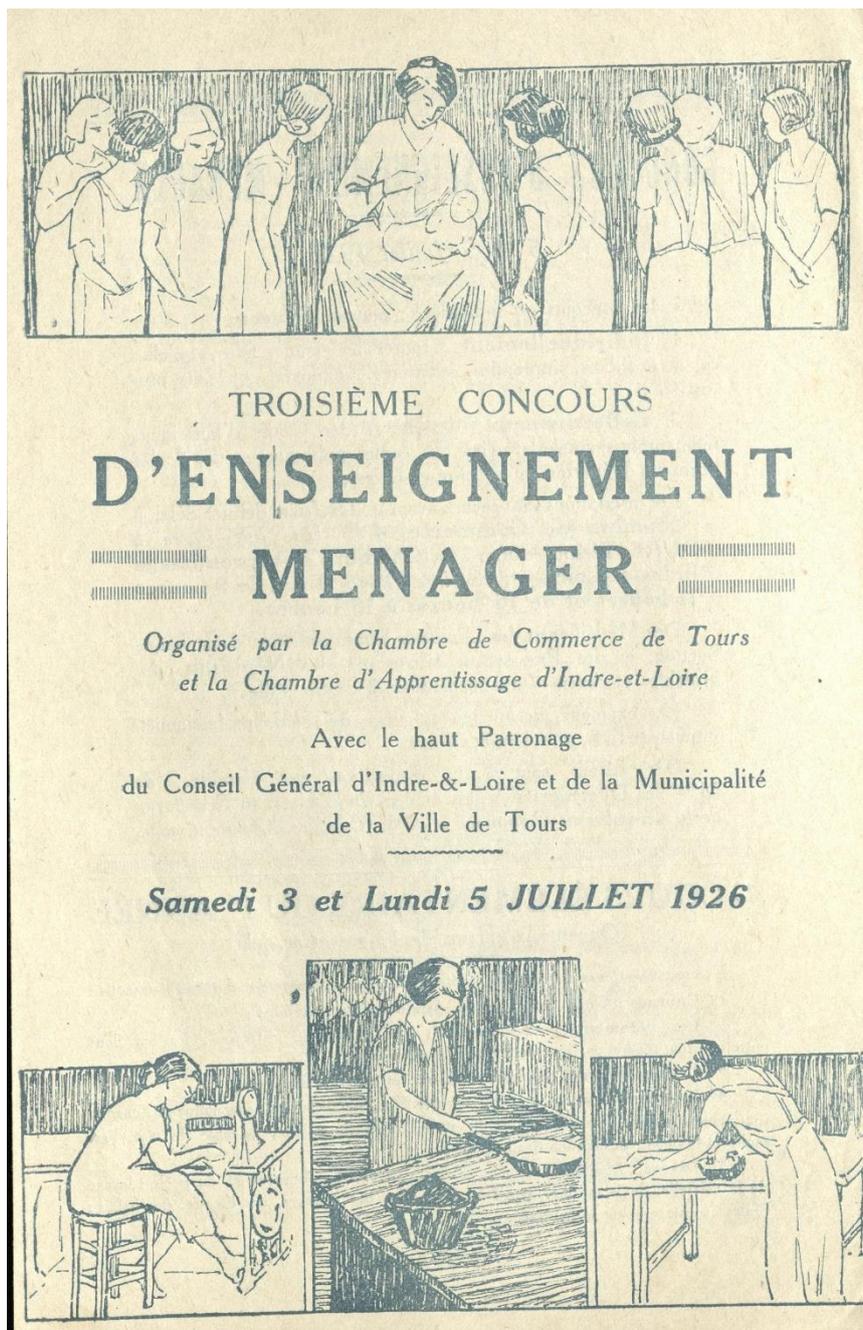
16. Ecole Primaire Supérieure de Jeunes Filles de TOURS - Le Tennis

Le Tennis. AD37 10 Fi261/1743

## L'enseignement ménager

« L'enseignement ménager théorique est donné régulièrement dans la plupart des écoles de filles. Mais il n'en est pas de même de l'enseignement ménager pratique. Ce n'est que dans une trentaine d'écoles que les institutrices... les élèves ont appris à balayer, à épousseter, à nettoyer les meubles, à fabriquer et utiliser l'encaustique... bref quelques institutrices ont enseigné à leurs grandes élèves ce que doit savoir une jeune fille en entrant dans la vie. » Bulletin Enseignement primaire. 1920, n°5, p189

Ce concours organisé en 1926 indique de manière précise ce qu'une jeune femme doit savoir faire.



AD37 2655W2, école élémentaire de Trogues

---

## CONCOURS D'ENSEIGNEMENT MÉNAGER

3 et 5 Juillet 1926

Le concours est individuel ; peuvent s'inscrire :

1<sup>o</sup> **Individuellement** : toutes les jeunes filles, qu'elles soient écolières, apprenties, ouvrières, employées ou sans profession ;

2<sup>o</sup> **Collectivement** : les élèves des Cours d'Enseignement professionnel ou celles des écoles publiques et des écoles libres du Département d'Indre-et-Loire ;

Les inscriptions sont reçues avant le **15 Juin** dernier délai, à la **Chambre de Commerce, 4<sup>bis</sup>, Rue Jules-Favre, à TOURS** (Téléph. 4-06) ; à la **Chambre d'Apprentissage d'Indre-et-Loire, à l'Hôtel de Ville de Tours, de 9 heures à 11 heures et de 16 heures à 18 heures.**

Des Médailles et des Diplômes seront attribués dans chaque Section, et des Prix seront offerts par des Négociants, des Notables et divers Corps constitués de notre Ville.

Les examens auront lieu au siège des cours professionnels municipaux, 8, rue Littré, Tours.

Des détails sont à la disposition des Familles, de M<sup>mes</sup> les Directrices d'écoles et des Candidates, au *Secrétariat de la Chambre de Commerce et de la Chambre d'Apprentissage.*

---

### A) COURS ÉLÉMENTAIRE OU 1<sup>re</sup> ANNÉE

(Ouvert aux enfants de 13 ans et au-delà)

*Examens théoriques et pratiques, comportant la connaissance des matières ci-dessous :*

- 1<sup>o</sup> **Couture** : Ourlet, surjet, piqûre, reprise, marque du linge ;
- 2<sup>o</sup> **Les vêtements** : les chaussures, leur choix, leur entretien ; les bas, leur entretien, leur réparation, leur nettoyage ; le pendoir ;
- 3<sup>o</sup> **Le blanchissage** : la lessive, examen et entretien du linge ;
- 4<sup>o</sup> **La chambre** : son aération, son chauffage, son éclairage, son nettoyage, chaque jour, chaque semaine ; le lit, la table et les objets de toilette, la table de nuit, l'armoire et le linge ; destruction des insectes ;
- 5<sup>o</sup> **Divers** : Manière d'allumer le feu, entretien du fourneau et du poêle ; lavage de la vaisselle, de la cuisine, de l'évier ; entretien des éponges, des brosses, des balais ; règles à observer pour le balayage.

## B) COURS MOYEN OU 2<sup>m</sup>e ANNÉE

(Ouvert aux Jeunes Filles ayant 15 ans accomplis)

En 1926, les élèves n'ayant pas le diplôme A., pourront être interrogées sur les matières prévues dans la section A, en sus des matières ci-dessous :

1<sup>o</sup> **Couture-Coupe** : tailler une couche-culotte, dimension des couches, langes et draps ; tailler et coudre une chemise ou une brassière (1<sup>er</sup> âge) ; tailler une chemise de fillette, coudre un côté, une boutonnière ; mettre une pièce à un tissu de lainage ou de toile ; façon de retourner une robe et un manteau ;

2<sup>o</sup> **Hygiène** : Soins de la bouche ; les syncopes, les fractures, hémorragies, rhumes, bronchites ; pharmacie domestique, empoisonnement, asphyxie ; la chambre d'un malade ;

3<sup>o</sup> **Cuisine** : Premiers éléments ;

Signalons comme indication les mets ci-dessous sur lesquels porteront les questions orales ou pratiques, étant entendu que les examens s'inspireront d'une sage économie domestique et familiale :

**Potages** : Pot-au-feu, soupe aux poireaux et pommes de terre, soupe aux choux, potage purée de pois cassés, soupe à l'oignon et au lait, potage carottes, navets et poireaux, potage au potiron, julienne, soupe à l'oseille et au riz.

**Ragouits** : mouton aux haricots, bœuf mode, bouilli sauce tomate, blanquette de veau civet de lapin.

**Œufs** : au plat, à la coque, omelette aux pommes de terre.

**Légumes** : pommes de terre sautées, frites, au lait, en purée.

## C) COURS SUPÉRIEUR

Même programme qu'en B avec en sus celui ci-dessous :

1<sup>o</sup> **Alimentation** : le rôle des aliments, leur digestion ; les boissons (quantité, qualité), le repas des enfants, des convalescents, des vieillards ; conservation des aliments ; de la nécessité d'étudier tout achat ; de le contrôler par l'observation de la pesée et le calcul mental de la valeur en francs ; de s'approvisionner, non par idée préconçue, mais en denrées cotées à prix avantageux ; sur l'attrait exagéré des primeurs ; sur le choix et la valeur alimentaire des principales denrées, notamment des divers quartiers de viande ; sur la composition de menus très simples ; sur l'accommodation des restes ; sur la cuisson des aliments ; sur l'achat du pain (au poids ou à la pièce, frais ou rassis, etc.) ; sur l'utilisation du beurre et de ses succédanés (saindoux pur, graisses végétales, huiles, etc.). Confectionner une bouillie pour bébé sevré.

**Rôtis** : bœuf, mouton, veau, porc, bifteck.

**Divers** : Fricandeau à l'oseille ; porc à l'oseille au jus ; hachis parmentier.

**Poissons** : au court-bouillon, sauce blanche ; morue aux pommes de terre, poissons grillés (harengs, merlants), moules marinières, friture.

**Légumes** : purée de pois cassés, choux farcis, salade cuite et crue, artichauts cuits, épinards aux croûtons, choux-fleurs au gratin.

**Pâtes**. — Macaroni au gratin, nouilles aux tomates et au jus.

**Entremets** : Confitures, Gelées ; Croquettes de pommes de terre ; œufs au lait, riz au lait, beignets, crêpes, marmelade de pommes, soufflé à la fécule, crème économique au chocolat.

**Infusions** : café, thé, tilleul, camomille.

2<sup>o</sup> **Des bébés** : composition d'une layette, la toilette, les couches, l'emballage ; nourriture et hygiène de la mère ; l'allaitement (maternel, mixte ou artificiel) ; le sommeil, le berceau, les sorties ; vaccination et sevrage ; nourriture des enfants sevrés ;

3<sup>o</sup> **Repassage** : linge de ménage, lingerie simple de femme ;

4<sup>o</sup> **Enseignements divers** : le budget familial, notions simples de comptabilité ménagère, le carnet des recettes et des dépenses ; inventaire du linge ; notions sur l'épargne, les mutualités, les assurances ; nettoyage des étoffes de couleur, de drap, et les lainages.

## OUVRAGES ET COURS pouvant préparer à ce Concours

Cours d'Enseignement Ménager, par M<sup>me</sup> DEMAILLY, *Edition Delagrave.*  
 Cuisine, Enseignement Ménager, par M<sup>me</sup> ROBINET (Vol. 4), *Librairie de la Maison Rustique des Dames.*  
 Economie Domestique, par SCHEFER, *Edition Delagrave.*  
 Le Mémento de la Petite Ménagère, M<sup>me</sup> MOLL-WEISS, chez *Vuibert.*  
 Le Catéchisme de Puériculture (D<sup>r</sup> DEMIRLEAU, à Alençon).  
 La Puériculture (prof. PINARD). On trouve ces volumes chez tous les Libraires.  
 Le Livre de la Ménagère, (M<sup>me</sup> MARIE BOUTIER), chez *Hachette.*

### COURS EXTRA-SCOLAIRES

Cours de l'Association Féminine pour l'étude et l'Action Sociales (Directrice M<sup>lle</sup> POUPINEAU), rue de Courset, 8, s'y adresser de 11 h. à 16 h. Tél. 17-69.  
 Cours Municipal de coupe et de couture (cours d'adultes), 104, rue Michelet et rue Littré.  
 Cours d'Economie Domestique, 20, rue Rouget-de-l'Isle (S<sup>rs</sup> Saint-Vincent-de-Paul),  
 Foyer de la Jeune Fille, 7, rue de la Barre (Religieuses de la Bretèche).

### COURS SCOLAIRES

Cours organisés dans diverses écoles de la Ville de Tours et du Département, notamment :  
 Lycée de Jeunes Filles ; Ecole Primaire Supérieure de Filles (cours ouvert aux Anciennes Elèves) ; Ecole Normale d'Institutrices de Tours ; Ecole du Sacré-Cœur ; Ecole Jeanne-d'Arc ; Ecole Sainte-Agnès.

#### COURS de Puériculture

Gouttes de Lait  
 Municipales  
 les Vendredis à 10 h. 30  
 par M. le Docteur  
**THIERRY**, n° 117,  
 Avenue de Grammont.



Œuvre Tourangelle  
 de  
 la Goutte de Lait  
 Causeries sur la puériculture, par M. le  
 Docteur GRASSET,  
 20, rue de la Moquerie,  
 Vendredis de quinzaine  
 de 16 h. 30 à 18 heures.

## Etre enseignant

### La formation à l'Ecole Normale

Dès l'âge de 15 ans jusqu'à 18 ans, les jeunes gens pouvaient postuler à intégrer une école Normale d'instituteurs ou d'institutrices. Avec un internat obligatoire, pensionné par l'Etat, les élèves étaient soumis à une forte discipline et ils s'engageaient à finir leurs études puis à enseigner pendant 10 ans ; à défaut, ils devaient rembourser leurs frais de scolarisation.

Les « élèves-maîtres » devaient obtenir le Brevet élémentaire à la fin de la première année, et obtenir le Brevet supérieur à la fin des deux années suivantes. A la sortie, ils étaient nommés instituteurs stagiaires. Après deux années ils pouvaient devenir titulaire, mais seulement adjoint dans une école à plusieurs classes ou titulaire dans une école de campagne, s'ils étaient pourvus du CAP (Certificat d'aptitude pédagogique).

En Indre-et-Loire, **l'Ecole Normale d'Instituteurs** était à Loches depuis 1863. Fermée en 1940, elle est déménagée à la Libération en 1945, sur le site de Fondettes au château de Bel Air , actuellement ESPE (Ecole Supérieure de Professorat et Education) , ex-IUFM (Institut Universitaire de Formation des Maîtres)



AD37 10 Fi20/38

**L'Ecole Normale d'institutrices** est créée en 1880, elle est installée sur le site des Tilleuls sur le coteau de Saint-Symphorien en 1888 jusqu'en 1990, où elle rejoint le site de Fondettes.

## **Gustave et Antoinette Hollande, grands-parents de François Hollande, enseignants en Touraine de 1919 à 1950**

**Gustave Hollande** est né le 3 avril 1893 à Plouvain dans le Pas-de-Calais. Elève à l'Ecole Normale primaire d'Arras du 1<sup>er</sup> octobre 1911 au 30 septembre 1914, il obtient son certificat de fin d'études normales le 31 juillet 1914, qu'il complète, au retour de la guerre, par un certificat d'aptitude professionnel passé à Angoulême le 20 novembre 1918.

**Antoinette Hollande**, née Patrice, est née le 12 juin 1893 à Saint-Léger de la Martinière dans les Deux-Sèvres. Elle suit une formation à l'Ecole Normale primaire de Tours en auditrice libre du 1<sup>er</sup> octobre 1909 au 30 septembre 1912 et y obtient le certificat de fin d'études normales en 1912. Elle est titulaire également d'un certificat de sciences physiques, chimiques et naturelles (1913) et d'un CAP (décembre 1915). Elle démarre sa carrière comme intérimaire à Joué-les-Tours avant d'être détachée le 9 octobre 1915 comme déléguée à l'Ecole primaire supérieure de garçons de Pons (Charente-Maritime) pour l'enseignement des sciences où elle est titularisée le 1<sup>er</sup> janvier 1916.

Le 1<sup>er</sup> octobre **1919**, Gustave Hollande, âgé de 26 ans est nommé à **Chemillé-sur-Indrois**, pour prendre son premier poste d'instituteur titulaire à l'école publique. Antoinette prend elle aussi ses fonctions aux côtés de son mari, dans ce petit village de 542 habitants

Durant une trentaine d'années, ils vont séjourner dans différentes localités du département au gré de leurs affectations successives.

En **1924**, ils sont mutés à **Crouzilles**, village du Chinonais de 721 habitants.

En **1926**, ils occupent les postes de direction de l'école de garçons de **Genillé**.

Le 1<sup>er</sup> octobre **1928**, ils sont affectés à la direction de l'école primaire de garçons de **Bléré**.

Le 1<sup>er</sup> octobre **1934**, ils prennent leur fonction à l'école de garçons de **Langeais**.

En octobre **1942**, Ils terminent leur carrière à **Saint-Avertin**, à l'école communale de garçons.

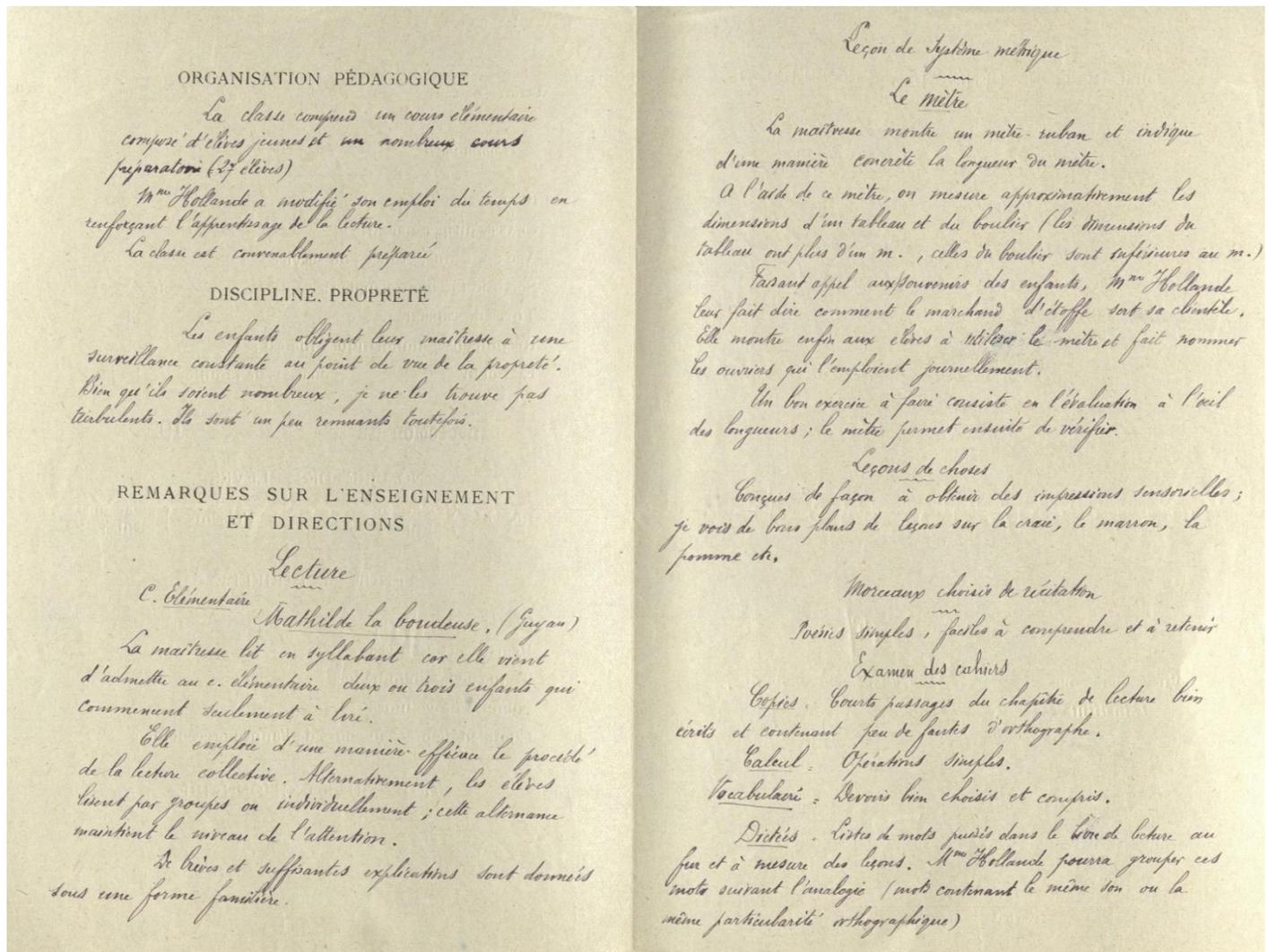
Antoinette cesse ses fonctions le 30 septembre 1948 et Gustave le 1<sup>er</sup> octobre 1950.

*Ces renseignements sont extraits des dossiers de carrière conservés aux Archives.*

Archives de l'Inspection Académique. AD 37, 1435 W48,51

## ANTOINETTE HOLLANDE

Compte-rendu d'inspection du 7 novembre 1925 à l'école de Crouzilles. Pages intérieures  
Archives de l'Inspection Académique. AD 37, 1435 W48



En 1925, date de l'inspection, Antoinette Hollande a 32 ans (13 années de service).

La classe double (cours élémentaire et cours préparatoire) et mixte comporte 27 élèves

Observation de l'inspecteur (au verso)

« Mme Hollande est active et familière ; sa classe l'oblige d'ailleurs à une dépense d'énergie constante.

Etant donné le grand nombre des élèves du cours préparatoire, la préoccupation de l'institutrice est de les initier le plus rapidement possible à la lecture et au calcul. Elle a raison. Ce que je lui demande, c'est de discipliner les mouvements aux changements d'exercice.

Appréciation : 14, 5 : Presque Bien. »

Procès-verbal d'installation d'instituteur (sic) d'Antoinette Hollande  
à l'école de Langeais le 1<sup>er</sup> octobre 1934  
Archives de l'Inspection Académique. AD 37, 1435 W48

ACADÉMIE  
DE POITIERS

DÉPARTEMENT D'INDRE - & - LOIRE

PROCÈS-VERBAL D'INSTALLATION  
d'Instituteur titulaire

Aujourd'hui 1<sup>er</sup> octobre 1934,  
M<sup>me</sup> Hollande nommée Instituteur public  
à LANGEAIS (1)

par arrêté de M. le Préfet du département d'Indre-et-Loire en date  
du ..... s'étant présenté devant nous  
Maire de la commune de Langeais  
spécialement délégué par M. l'Inspecteur de l'Académie de Poitiers, en  
résidence à Tours, nous lui avons donné lecture dudit arrêté.

L'avons déclaré installé dans ses fonctions et avons dressé de  
cette installation le présent procès-verbal qu'il a signé avec nous.

L'Instituteur



Le Maire,



(1) Indiquer, le cas échéant, la mention " à titre provisoire ".

## GUSTAVE HOLLANDE

Lettre écrite par Gustave Hollande  
concernant sa demande de nomination en Touraine en 1919  
Archives de l'Inspection Académique. AD 37, 1435 W51

Pois, le 10 août 1919

G. Hollande instituteur principal du P. d. L.  
demeurant à Pois (Charente Inf<sup>re</sup>), évacué du P. d. L.

à Monsieur L. Inspecteur d'Académie de l'  
Indre & Loire à Poitiers

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance  
que Monsieur L. Inspecteur d'Académie du P. d. L.  
m'autorise à faire auprès de vous une nouvelle  
demande en vue d'obtenir un poste double dans votre  
département.

J'ai joint à ma demande une lettre de Monsieur  
L. Inspecteur d'Académie du P. d. L.

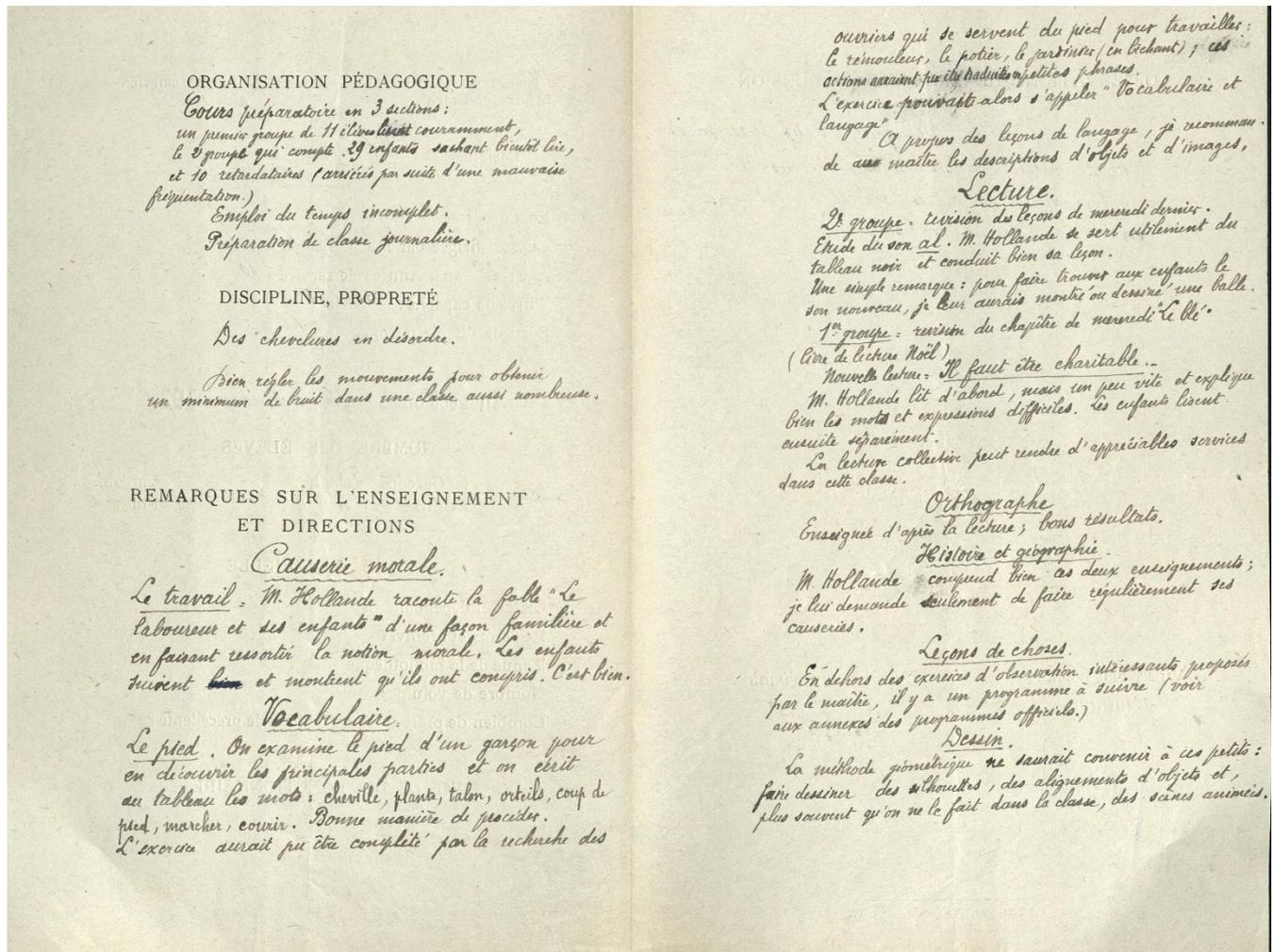
Je vous serais très reconnaissant de me donner une  
réponse le plus tôt qu'il vous sera possible et de me  
réexpédier la lettre de Monsieur L. Inspecteur d'Académie  
d'Arras.

à Pois le 30 août 1919

G. Hollande

adress. : 88 R. de Maulé à Cognac (ch<sup>te</sup>)

Compte-rendu d'inspection du 21 novembre 1923 à l'école de Chinon. Pages intérieures  
Archives de l'Inspection Académique. AD 37, 1435 W51



En 1923, date de l'inspection, Gustave Hollande a 30 ans (12 années de service).

La classe double de garçons (CM1 et CM2) comporte 31 élèves

Concernant la propreté des élèves, l'inspecteur note que certains ont les cheveux trop longs mais que les plus grands ont l'habitude d'aérer la classe pendant les récréations. C'est une bonne habitude.

Observation de l'inspecteur ( au verso)

Cette classe de cours moyen convient mieux à M. Hollande qu'une classe de débutants.

L'effort de ce maître est réfléchi et productif.

Je le crois toutefois un peu mieux doué pour l'enseignement scientifique que l'enseignement littéraire.

En résumé, bon ensemble de résultats.

Appréciation : Bien

## Être au Lycée (de la 6<sup>ème</sup> à la terminale)

### Le lycée de garçons : le Lycée Descartes,

L'enseignement secondaire comporte 3 années de 12 à 15 ans, 2 années de 15 à 17 ans.

En 1920, les cours sont assurés par 25 enseignants (mathématiques, sciences physiques et naturelles, philosophie, belles lettres, histoire et géographie, langues anciennes et vivantes (anglais et allemand), droit commercial, comptabilité et tenue des livres, dessin linéaire et d'imitation, écriture et musique vocale, gymnastique, équitation et exercices militaires) et une enseignante (Lettres).

Les demi-pensionnaires séjournent au lycée de 7h30 à 19h. Ils assistent aux classes, aux études. Ils peuvent prendre au lycée le petit-déjeuner du matin, le repas de midi et le goûter de 16h. ils reçoivent les livres et les fournitures scolaires comme les pensionnaires.

Les externes surveillés viennent au lycée de 8h à 11h30 et de 13h30 à 19h. Les externes simples assistent seulement aux classes.

### La grande préoccupation de la décennie 1920-1930 fut :

- **la réforme de l'enseignement secondaire** (décrets du 9 août 1924 et 13 mai 1925),

qui introduisait l'enseignement des sciences pour les filières littéraires.

Comme le souligne un parent d'élève dans la revue « La Voix des Parents »

*« On s'est aperçu que la spécialisation prématurée que l'on imposait à nos enfants ne convenait pas, les études secondaires devant avoir pour but de donner aux élèves une culture générale aussi complète que possible ».*

- **la réorganisation du baccalauréat** (Décret du 7 août 1927)

Les baccalauréats alors existants, fortement caractérisés par leur haut niveau d'exigence universitaire et les humanités classiques furent remplacés par le "baccalauréat de l'enseignement secondaire" en deux parties (en fin d'année scolaire de première, puis de terminale), réputé plus accessible à un plus grand nombre de lycéens. Notons que nul n'était alors admis en classe terminale s'il n'avait pas réussi la première partie de cet examen.

## Les épreuves du Baccalauréat. Réforme de 1927

### Examens de la première partie, à la fin de la classe de Première

<b>Ecrit</b>	<b>Section A</b>	<b>Section A'</b>	<b>Section B</b>
	Une composition française	Une composition française	Une composition française
	Une version latine	Une version latine	Langue vivante étrangère
	Une version grecque	Langue vivante étrangère	2 <sup>de</sup> langue vivante étrangère
	Une composition de mathématique et une composition de physique	Une composition de mathématique et une composition de physique	Une composition de mathématique et une composition de physique
<b>Oral</b>	Explication d'un texte français du 16 <sup>ème</sup> au 19 <sup>ème</sup> siècle	Explication d'un texte français du 16 <sup>ème</sup> ou 17 <sup>ème</sup> siècle	Explication d'un texte français du Moyen-Age ou 16 <sup>ème</sup> siècle
	Explication d'un texte latin	Explication d'un texte français moderne	Explication d'un texte français classique ou moderne
	Explication d'un texte grec	Explication d'un texte latin	Explication d'un texte de langue vivante étrangère
	Explication d'un texte de langue vivante étrangère	Explication d'un texte de langue vivante étrangère	Explication d'un texte de la seconde langue vivante étrangère
	Interrogation d'histoire	Interrogation d'histoire	Interrogation d'histoire
	Interrogation de géographie	Interrogation de géographie	Interrogation de géographie
	Interrogation de mathématiques	Interrogation de mathématiques	Interrogation de mathématiques
	Interrogation de sciences physiques	Interrogation de sciences physiques	Interrogation de sciences physiques

### Examens de la deuxième partie, à la fin de la classe de Terminale

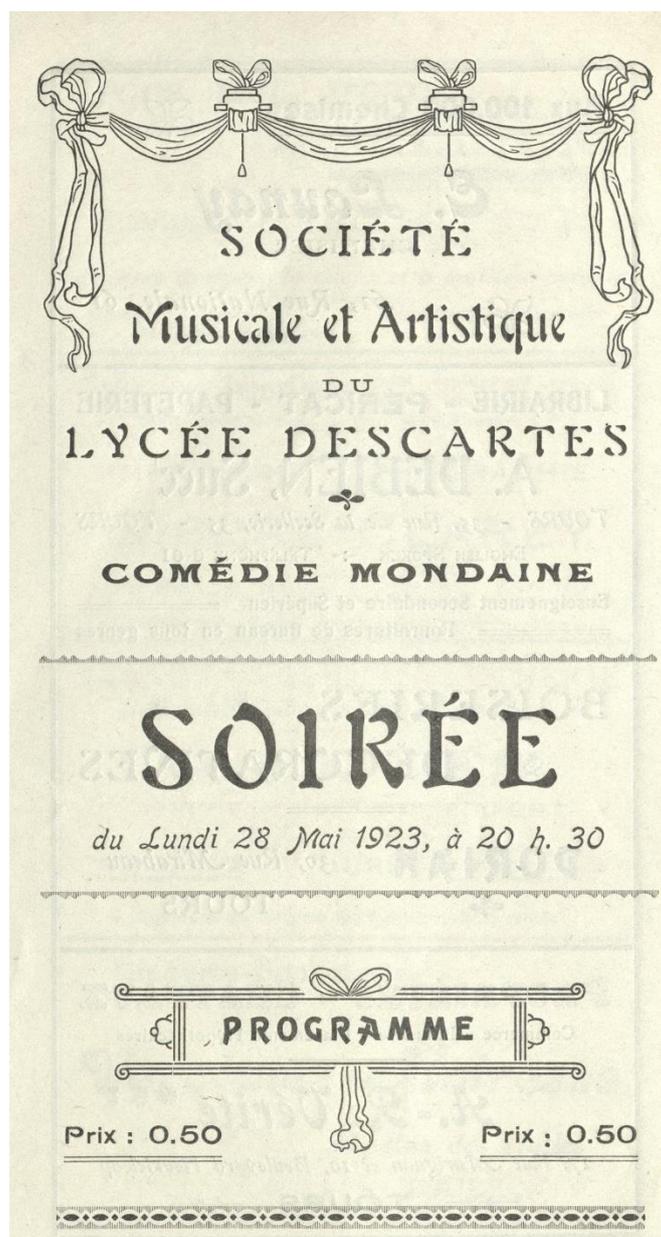
	<b>Classe de philosophie</b>	<b>Classe de mathématiques</b>
<b>Ecrit</b>	Dissertation de philosophie	Composition de mathématiques
	Composition de sciences physiques et naturelles	Composition de sciences physiques
<b>Oral</b>	Interrogation de philosophie	Interrogation de mathématiques
	Interrogation de philosophie (option)	Interrogation de sciences physiques
	Interrogation sur les études littéraires	Interrogation de sciences naturelles
	Interrogation d'histoire	Interrogation de philosophie
	Interrogation de géographie	Interrogation d'histoire
	Interrogation de mathématiques	Interrogation de géographie
	Interrogation de sciences physiques	Interrogation de langue étrangère
	Interrogation de sciences naturelles	
	Interrogation de langue vivante étrangère	

### La « grève » des professeurs

Pour faire entendre leurs revendications d'augmentations de salaires, les professeurs ont refusé en 1927 de corriger le bac. Ils ont été remplacés par des professeurs en retraite ou du personnel administratif. Même si ce n'était pas une grève à proprement parler car à cette époque, les professeurs n'y étaient pas obligés, l'auteur souligne l'inquiétude morale que cela a entraîné auprès des parents et tout en respectant la légitimité des revendications, il regrette le « *fâcheux exemple donné par les professeurs qui permettrait de penser que le droit et la justice ne s'obtiennent qu'en montrant le poing* »

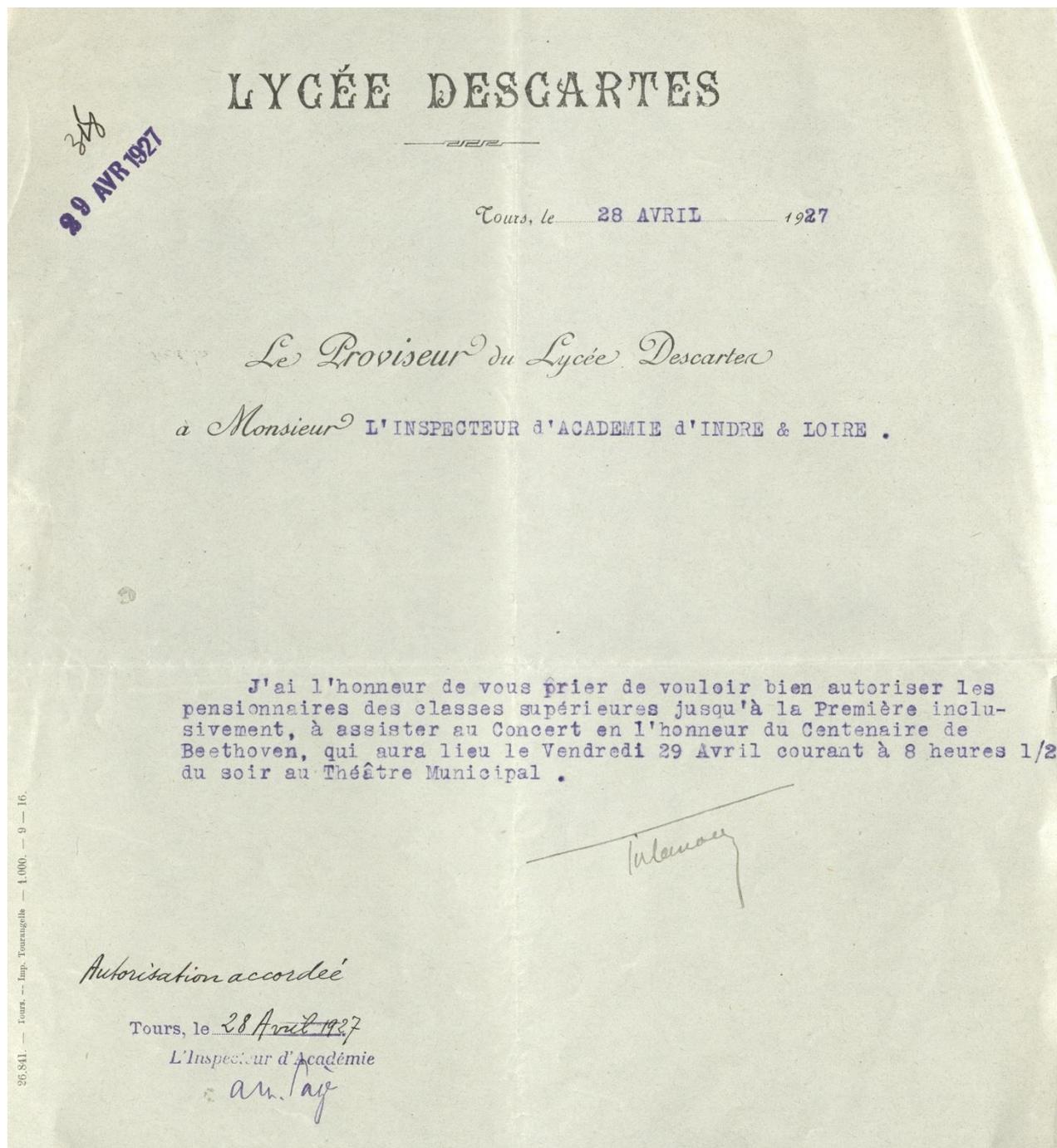
**La Voix des Parents. Bulletin des parents d'élèves. n°4. Août 1927. Article. Causerie. La « grève » des professeurs**  
Bibliothèque des Archives, R 427

### Les activités musicales au lycée Descartes



Programme de la soirée du 28 mai 1923  
organisée par la société musicale et artistique du lycée Descartes  
Archives du lycée Descartes. AD 37, T 1913

En 1927, Beethoven (1770-1827) était déjà à l'honneur pour le centenaire de sa mort  
comme il le fut cette année en 2020 pour les 150 ans de sa naissance !

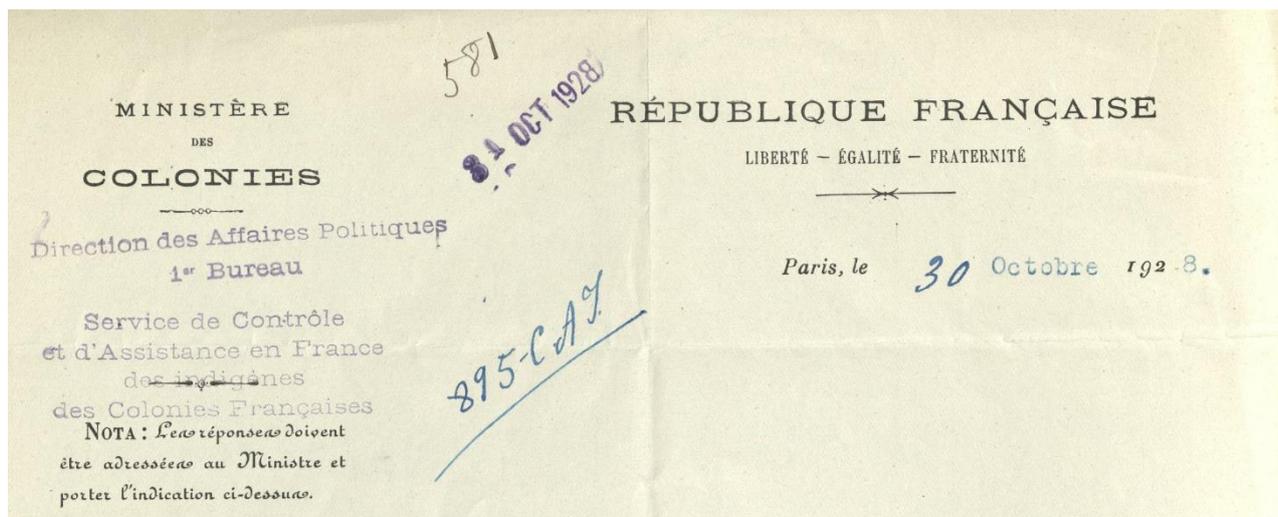


Lettre du proviseur à l'inspecteur d'Académie. 28 avril 1927  
Archives du lycée Descartes. AD 37, T 1907

### Des élèves annamites au lycée Descartes



Photographie d'une classe de Première au lycée Descartes, où figurent 8 élèves indochinois  
Année scolaire 1925-1926. Cliché Tourte et Petitin  
Archives du lycée Descartes. AD 37, 2402W7/51



Lettre du 30 octobre 1928 du ministère des Colonies au proviseur du lycée Descartes  
lui demandant la liste nominative des étudiants indochinois qui ont fréquenté le lycée en février 1928  
Archives du lycée Descartes. AD 37, T 1902

Académie de Poitiers.

Lycée Descartes

Elèves Annamites  
présents au Lycée Descartes pendant  
le mois de Février 1928

Noms des élèves	Dates et lieux de naissance	Adress des Parents.
Chanh Bang Van	20 Decembre 1908. Antroung - Branh (Cochinchine)	M. Bang Phung Hong Propriétaire Antroung - Branh (Cochinchine)
Hoi Nguyen Hui	20 Decembre 1906 Bay - Mo (Ha - Dong) - Borkin	M <sup>me</sup> Nguyen - Hui - Van - Village de Khai - Hai - ep. (pro Ha Noi)
Van Trâm Van	15 janvier 1905, Naurik. Cochinchine	M. Ngô Tung Tin, propriétaire à Naurik (Cochinchine)
Loai Ngo - Ban	3 mai 1908. Long - Hong (Sadec) - Cochinchine.	M. Ngo - Ban Gioi, Propriétaire Long Hong - (Sadec) - Cochinchine
Lai Nguyen - Van	15 Février 1911. Antroung - Branh (Cochinchine)	M. Nguyen Van Bieu Propriétaire Branh (Cochinchine)
Ban Nguyen - Van	15 Decembre 1911. Chotnot (Cochinchine)	M. Nguyen Van Hui - Propriétaire (Longxuyen) Chotnot (Cochinchine)
Diep Pham - Ngo	9 octobre 1910. Antroung Branh - Cochinchine	M. Pham - Phai - Hui, Propriétaire Antroung - Cochinchine.
Bot Chanh - Han	10 Decembre 1908 Saigon - Traon (Cochinchine)	M. Chau Thanh Giem, Propriétaire Traon (Cantho) - Cochinchine
Dong Chinh - Van	22 doct 1911 Cantho - Cochinchine	M. Chau - Thanh - Chu - Traon - (Cantho) Cochinchine
Bra Lé - Van	20 Novembre 1914 - Cholon (Cochinchine)	M <sup>me</sup> hân Thi Hien Propriétaire Long - Duc - Dong (Cholon) Cochinchine

a Tours le 7 ~~Novembre~~ 1928  
Le Proviseur,

Liste des élèves annamites, du nom d'Annam, donné au Vietnam,  
présents en février 1928.

On remarque qu'ils sont originaires de Cochinchine, région sud du Vietnam.  
Archives du lycée Descartes. AD 37, T 1902

## Le Lycée de jeunes filles de Tours (qui portera le nom de Balzac en 1935)

Dépliant de présentation du Lycée de jeunes filles de Tours. Juin 1928

Impression Tourte et Petitin. Paris

Archives de l'enseignement. AD 37, T 1854

### ACADEMIE DE POITIERS

# LYCÉE DE JEUNES FILLES DE TOURS

(TÉLÉPHONE 16-15)



La Cour et la Salle des Fêtes

Cliché Tourte & Petitin

Le Lycée de Jeunes Filles de Tours est installé dans des conditions remarquables d'hygiène et de salubrité. Les bâtiments sont vastes, bien aérés, chauffés par le chauffage central, éclairés par l'électricité. Les cours de récréations sont très spacieuses : tout est réuni pour assurer le bien-être et la santé des enfants.

**Admission.** — Les élèves sont admises dès l'âge de 3 ans, au Jardin d'enfants. Le Lycée reçoit :

- des pensionnaires ;
- des demi-pensionnaires (présentes de 8 h. 30 à 19 heures) ;
- des externes surveillées (présentes de 8 h. 30 à 11 h. 3/4 et de 14 heures à 19 heures) ;
- des externes libres (présentes aux classes seulement).

Les nouvelles élèves doivent déposer, à leur entrée, les pièces suivantes :

- 1°) Acte de naissances sur papier timbré ;
- 2°) Certificat de vaccination de moins de cinq ans de date ;
- 3°) Certificat de scolarité et de bonne conduite délivré par le Chef de l'établissement d'où elles sortent ;
- 4°) Pour les élèves venant d'un Lycée ou d'un Collège, un certificat de solde de compte.

Toute élève nouvelle n'est reçue définitivement dans la classe pour laquelle elle a été présentée qu'après un examen d'entrée. Les élèves qui terminent l'année scolaire sont inscrites d'office pour l'année suivante, sauf avis contraire de part et d'autre.

**Discipline. Education.** — Une discipline à la fois ferme et bienveillante s'efforce d'inspirer aux enfants l'esprit d'ordre et le respect du devoir. Tout le personnel collabore au développement, chez les élèves, du caractère, du sentiment de la responsabilité, du respect des autres et de soi-même. L'éducation est l'objet d'une sollicitude toute particulière.

**Absences.** — Aucune élève ne peut s'absenter, sauf le cas de maladie, sans une permission expresse de la Directrice. Dans tous les cas, la famille doit prévenir de l'absence de l'élève et en faire connaître le motif. Toute élève malade, dont l'absence dépasse une semaine, n'est admise à son retour que sur présentation d'un certificat médical.

**Enseignement. Religion. —**

L'enseignement du Lycée, conforme aux programmes officiels, est donné par des professeurs agrégés. Il conduit aux divers Baccalauréats de l'Enseignement secondaire (1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> parties) et au Diplôme de fin d'Etudes secondaires.

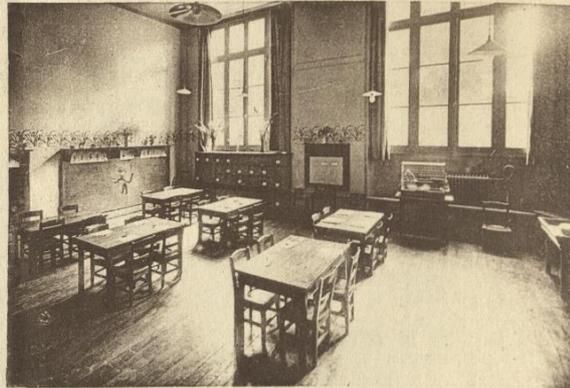
Le Lycée est doté d'un matériel d'enseignement complet : laboratoires, cabinets de physique, de chimie, d'histoire naturelle, etc...

Les élèves sont tenues de suivre *tous les exercices* de la classe à laquelle elles appartiennent.

L'enseignement religieux est facultatif. Un aumônier catholique et un pasteur protestant sont attachés à l'établissement.

L'éducation physique est confiée à un professeur spécialiste.

**TARIFS. PAIEMENTS.** — Voir feuille ci-jointe.



Classe du Jardin d'Enfants

Cliché Tourte &amp; Petitin

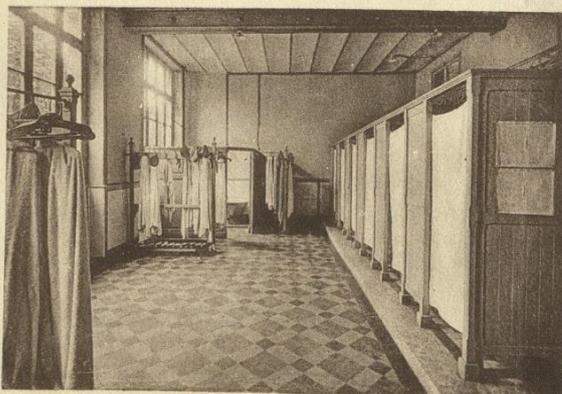
**DISPOSITIONS SPÉCIALES AUX PENSIONNAIRES**

**Régime de l'Internat.** — L'Administration prend à tâche de rendre la vie du Lycée aussi confortable que possible par une surveillance active et minutieuse de tous les détails matériels.

Les dortoirs sont vastes et aérés, propres et coquets. La lingère assiste au lever et au coucher des petites pensionnaires et leur donne l'aide et les conseils nécessaires. Les maîtresses d'internat, sous le contrôle de la Surveillante Générale, veillent à la toilette des enfants. Les pensionnaires prennent au moins deux bains-douches par semaine. Le régime alimentaire jouit d'une réputation méritée. Le réfectoire, fleuri quand la saison le permet, est spacieux et agréable. Le menu de chaque semaine, abondant, sain et varié, est dressé par l'Economiste, arrêté par la Directrice et vérifié par le Médecin. Il est affiché au Parloir, où les parents peuvent en prendre connaissance.

Des promenades ont lieu jeudis et dimanches. Des récréations assurent aux élèves, dans la journée, la détente et le repos nécessaires.

L'infirmerie, bien exposée, est installée dans des conditions offrant les plus sûres garanties (tisanderie, salle commune, chambres d'isolement). Un Médecin et un Médecin-adjoint sont attachés à l'établissement ; ils visitent les élèves malades ou indisposés une ou plusieurs fois par jour. Le service médical est complété par une mensuration trimestrielle (taille, poids, périmètre thoracique) et les visites d'un dentiste et d'un oculiste. En cas d'indisposition, la famille est prévenue aussitôt, à moins que le médecin ne juge la précaution inutile.



Salle de Douches

Cliché Tourte &amp; Petitin

**Sorties. Correspondants.****Relations avec l'extérieur. —**

Les pensionnaires dont les parents n'habitent pas Tours doivent avoir un correspondant responsable, agréé par la Directrice. Peuvent seules être admises comme « correspondants », les personnes établies dans la ville et à qui leurs occupations permettent de veiller sur les enfants dont elles ont la charge. Il y a sortie le dimanche et le jeudi pour les élèves qui ne sont pas punies. Les élèves peuvent aller dans leur famille si les communications le permettent, une fois par mois, à la sortie générale. Ces diverses sorties sont, d'ailleurs, entièrement subordonnées au désir des familles.

Les élèves sortant à Tours chez leurs parents ou correspondants doivent être demandées par ceux-ci au Parloir de 11 heures à 12 heures ou de 12 h. 30 à 13 heures. Elles doivent être ramenées au Lycée et présentées au Parloir avant 8 h. 15 du soir. Aucun retard n'est toléré.

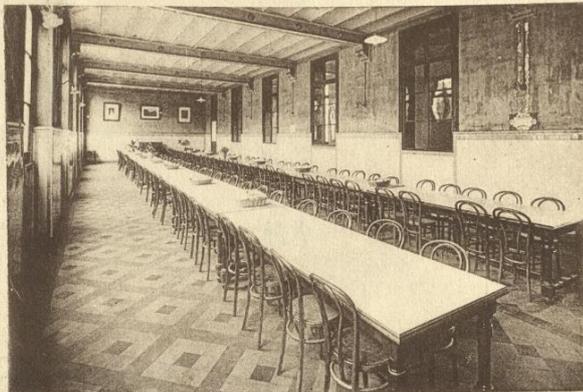
Les lettres reçues par les pensionnaires doivent être contresignées par la personne qui écrit. Si celle-ci n'est pas de la famille, elle doit être spécialement autorisée. Les élèves ne reçoivent de visites que de leurs parents ou correspondants agréés ; les autres personnes doivent être munies d'une autorisation écrite des parents. Ces visites ne sont d'ailleurs autorisées que pendant les récréations de 12 h. 30 à 13 h. 30 et de 16 heures à 17 heures.

Aucun livre non classique, aucun journal, aucun écrit, aucun dessin ne peut être introduit au Lycée sans le visa de la Directrice.

**Uniforme. Trousseau.** — L'uniforme est obligatoire. Les objets du trousseau doivent être marqués au numéro de l'élève. Le blanchissage est facultatif : s'il est fait à l'établissement, c'est un taux annuel de 135 francs.

Toute la literie, sauf l'édredon et un dessus de lit blanc, genre nid d'abeilles, est fournie par l'Internat. Les élèves qui ont un édredon doivent le recouvrir d'une taie en pékin blanc. Dimensions : 1 mètre de long sur 80 centimètres de large.

Les livres classiques et les fournitures scolaires sont à la charge des familles ainsi que les médicaments et les leçons de musique instrumentale.



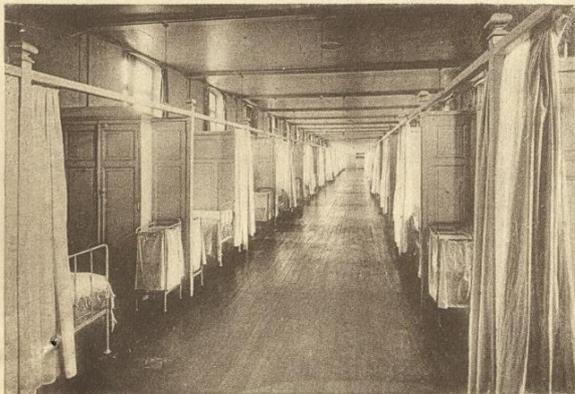
Réfectoire

Cliché Tourle & Petitin

## UNIFORME

L'uniforme est obligatoire pour les pensionnaires ainsi que pour les externes et les demi-pensionnaires admises aux promenades : il se compose de :

- 1 robe d'hiver bleu marine foncé ;
- 1 robe d'été bleu marine foncé ;
- 1 long manteau bleu marine foncé ;
- 2 paires de gants.
- 1 chapeau de feutre pour l'hiver, fourni par le Lycée ;
- 1 chapeau de paille pour l'été, fourni par le Lycée.



Dortoir à Cabines

Cliché Tourle & Petitin

## TROUSSEAU

Le trousseau se compose des objets suivants :

- 3 paires de draps ;
- 6 serviettes de table ;
- 3 enveloppes pour serviettes de table ;
- 6 serviettes de toilette ;
- 6 chemises ;
- 6 paires de bas dont 3 paires noires ;
- 4 chemises de nuit ;
- 6 pantalons ;
- 2 peignoirs (dont un de bain ;
- 1 paire de pantoufles de bain en jonc ;

2 paires de chaussures dont 1 noire ;  
 1 paire de pantoufles de dortoir (sans talon) ;  
 3 tabliers bis ;  
 2 robes au choix des parents ;  
 2 sacs à linge en toile grise (50×60) ;  
 1 parapluie ;

1 brosse à habits ;  
 1 brosse à dents ;  
 1 verre de toilette ;  
 2 peignes blancs et une brosse à cheveux blanche ;  
 1 éponge ; 1 porte éponge ;  
 Trousses de couture ;

Brosses à chaussures dans une boîte en bois.

Quand les élèves quittent l'internat, chacune d'elles doit laisser, pour le service de l'infirmerie, une paire de draps, 6 serviettes de table et 6 serviettes de toilette.

Les parents sont priés de ne laisser à la disposition des enfants ni argent, ni montres ou objets de valeur dont le Lycée ne peut répondre en aucun cas.

### OBSERVATIONS GÉNÉRALES

Les appréciations des professeurs sur la conduite, l'application et les progrès des élèves sont inscrites chaque trimestre sur les carnets de notes de quinzaine. Pour les classes secondaires, les notes sont relevées chaque quinzaine sur les carnets que les parents doivent signer, et, pour les classes primaires, chaque semaine.

La Directrice ou la Surveillante Générale reçoit les familles tous les jours, les autres fonctionnaires à des jours et heures indiqués sur un tableau placé à la conciergerie.

**Bourses.** — Des bourses (nationales, départementales et communales) peuvent être accordées aux élèves méritantes. Les bourses nationales sont accordées après un examen qui a lieu, chaque année, en mars ou avril.

**Responsabilité.** — Le Lycée ne répond en aucun cas des objets qui peuvent être apportés ou emportés sans contrôle (effets, livres, cahiers, parapluies, bicyclettes, etc...).

**Elèves étrangères.** — Le Lycée reçoit quelques jeunes filles étrangères. Elles ne sont pas tenues de fournir le trousseau ni de porter l'uniforme. Elles sortent seules après le thé, jusqu'à 6 heures, si leurs familles en ont fait la demande.

Par le fait même qu'une famille confie sa fille au Lycée, elle accepte toutes les conditions qui précèdent.

APPROUVÉ :

*Le Recteur de l'Académie  
de Poitiers*

Officier de la Légion d'Honneur

**LÉON PINEAU**

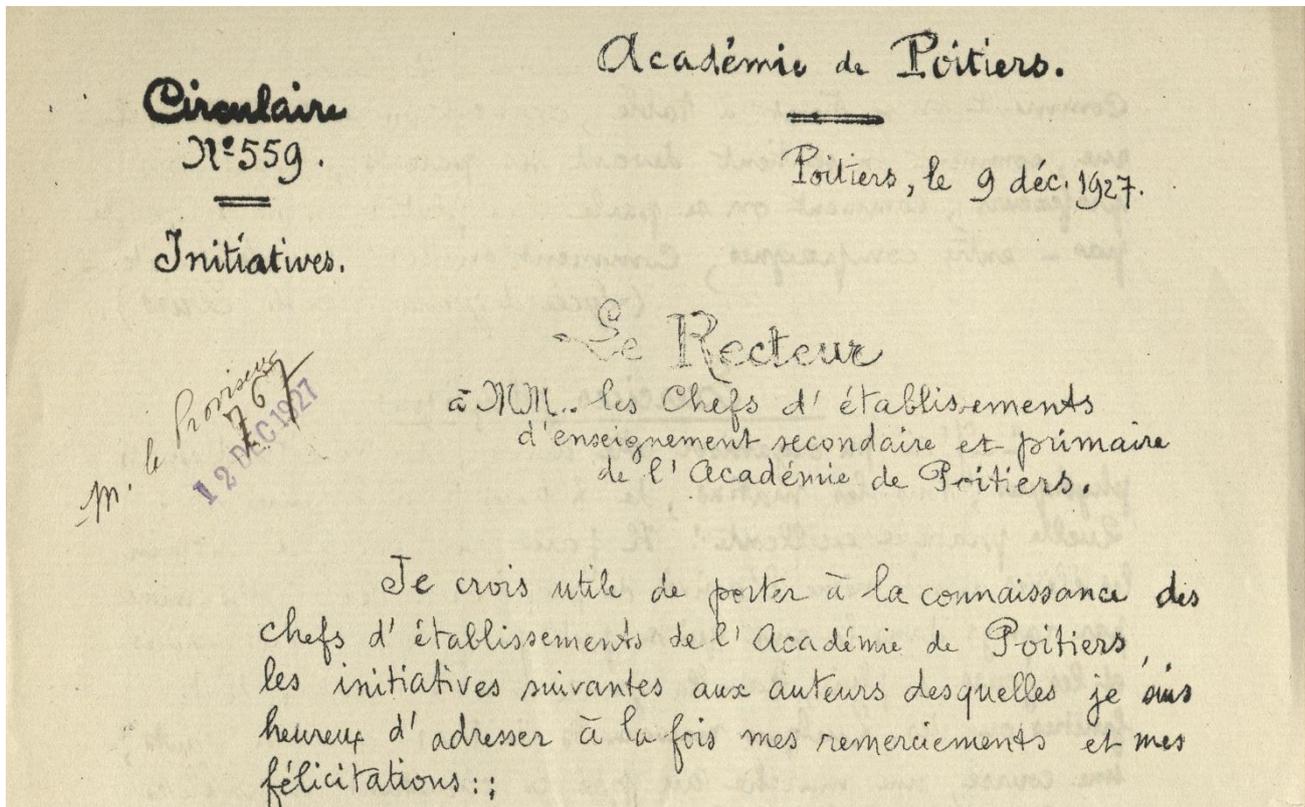


Tours, le 25 Juin 1928,

*La Directrice,*



**Deux lettres circulaires de l'académie de Poitiers présentant des initiatives intéressantes**  
Archives de l'enseignement. AD 37, T 1854



**Deux initiatives proposées par le lycée de jeunes filles de Tours, ont été retenues :**

**En mars 1926. Le « Livre d'or » des belles actions.**

*En application pratique du cours de morale, les élèves de 3<sup>ème</sup> année vont rédiger individuellement un cahier montrant des belles actions accomplies par des enfants. Le cahier le mieux tenu, rédigé avec le plus de sincérité, de netteté, de correction sera conservé dans la bibliothèque de la classe.*

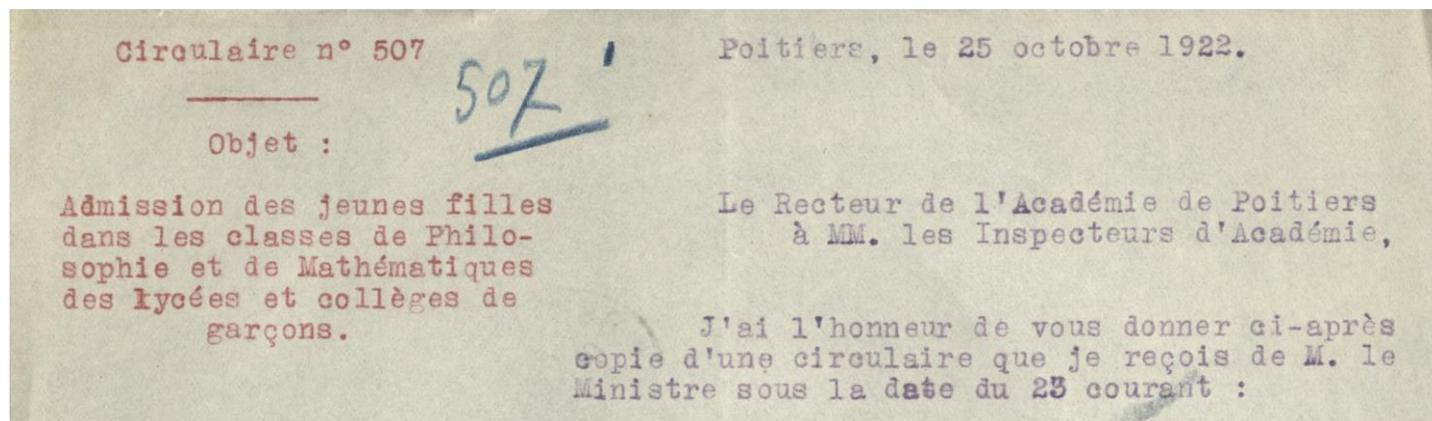
**En décembre 1927. Enseignement de la morale**

*Dans toutes les classes, tous les professeurs, s'attacheront pendant chaque trimestre à un thème moral, à l'illustration et au développement duquel se rapporteront les devoirs, les réflexions, les lectures, les observations, les exercices.*

*Au 1<sup>er</sup> trimestre : Politesse et savoir-vivre ; au second trimestre, Bonté ; au 3<sup>ème</sup> trimestre : vie sociale.*

*A l'internat, la surveillante générale fait chaque soir une causerie de quelques minutes sur des notions élémentaires (et combien nécessaires) de savoir-vivre. Comment on se tient à table, dans la rue, devant ses parents, ses professeurs, comment on se parle –ou plutôt comment on ne se parle pas- entre compagnes.*

## Des filles fortes en maths



Comme souligné dans cette circulaire du 25 octobre 1922, il est accordé aux jeunes filles de pouvoir suivre les cours de philosophie ou de mathématiques élémentaires dans des classes de garçons, quand il n'est pas possible d'ouvrir une classe seulement pour les filles. « On ne peut pas, ne pas remarquer que dans un an ces jeunes filles, devenues bachelières, suivront sur les bancs des facultés les mêmes cours que les jeunes gens. Il n'a pas paru impossible d'avancer d'un an cette communauté d'études. Une mesure qui a pour but de satisfaire les familles, réaliser une importante économie et tenter un essai pédagogique. »

Archives de l'enseignement. AD37, T 1854

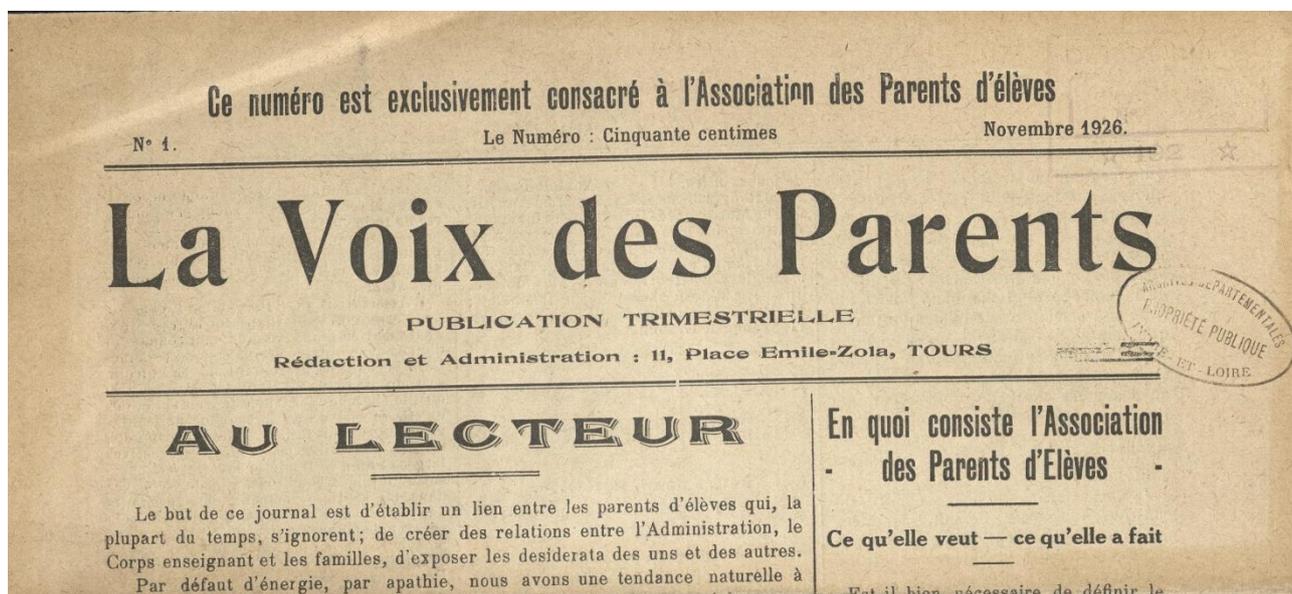


Photographie d'une classe de terminale au lycée Descartes, où figurent 4 jeunes filles. Année scolaire 1925-1926  
Archives du lycée Descartes. AD 37, 2402W7/56

## Être parent d'élève

*L'association des parents d'élève désire collaborer loyalement et amicalement avec l'Administration et le Corps enseignant pour le plus grand bien des enfants*

La Voix des Parents, novembre 1926



Premier numéro du journal. *La Voix des Parents*, novembre 1926

Bibliothèque des Archives, AD37 R 427

*Le but de ce journal est d'établir un lien entre les parents d'élèves [des 2 lycées de Tours].*

*On y trouvera un **article d'actualité**, puis sous la rubrique « **Le Point de vue des parents** » : un article rédigé par un père ou une mère de famille.*

*« **Le Point de vue du professeur** » exposera l'opinion d'un de nos professeurs sur un sujet intéressant à la fois professeurs, parents et élèves.*

*Sous la rubrique « **Vie universitaire** » : les résultats du baccalauréat ou des concours d'admission aux Grandes Ecoles.*

*Dans « **Informations et Nouvelles** » : les décisions officielles et réponses ministérielles aux démarches faites par l'Association.*

*Sous le titre « **On réclame** » seront insérées toutes les réclamations d'intérêt général qui paraîtront justifiées.*

*Enfin **les sports** qui tiennent une grande place dans l'éducation actuelle et l'esprit de nos enfants auront aussi une petite place.*

### L'une des actions de l'association : Intervenir contre les classes surchargées

En novembre 1929, *la Voix des Parents* évoque la situation au lycée Descartes :

La 6<sup>ème</sup> A comprend 48 élèves et la 6<sup>ème</sup> B 25 élèves. Suite aux demandes faites par les parents d'élèves, la classe de 6<sup>ème</sup> A a pu être dédoublée en 2 groupes de 24 élèves.



Photographie d'une classe (niveau non indiqué) de 43 élèves au lycée Descartes,  
Année scolaire 1921-1922

Archives du lycée Descartes. AD37, 2402W7/10

## De nouveaux équipements pour respecter les règles d'hygiène



Affiche diffusée par le Comité national de défense contre la tuberculose. Années 1920  
AD37 99 Fi 785

En 1917, la Mission américaine de préservation contre la tuberculose, surnommée fondation Rockefeller, s'installe en France (jusqu'en 1922) et développe la lutte contre la maladie, notamment en multipliant les campagnes publicitaires.

« Il faudrait que l'école donnât elle-même l'exemple de l'hygiène qu'elle en fût comme la maison modèle dans sa construction, dans son aménagement, dans sa tenue générale... » ... les privés [W.C] sont lavés à grande eau et désinfectés chaque jour dans un trop petit nombre d'écoles. Du papier tenant lieu de serviette hygiénique en permanence dans les trois écoles de la 2<sup>e</sup> circonscription de Tours est à portée de la main des enfants. Il y a des lavabos dans les écoles maternelles, mais on en manque dans les écoles primaires où l'on trouve simplement pour une population atteignant parfois plusieurs centaines d'élèves, le simple robinet d'un poste d'eau ou une pompe avec un seau ou un baquet... On rencontre encore dans certaines classes de vieux matériel hors d'usage (bancs, cartes, etc...) Pourquoi ne pas enlever tout ce fatras, réceptacle de microbes ? »

Bulletin Enseignement primaire.1921, page 276

La lutte contre la tuberculose, maladie qui s'amplifie avec la Première guerre mondiale, passe par la mise en place de campagnes d'informations de grande ampleur. La mise en garde contre la contagion, notamment par des affiches sur les lieux de travail, avec des images et des slogans qui doivent frapper les esprits à pour objectif de modifier les mentalités et les comportements collectifs.



Affiche. Balayer à sec et cracher à terre. C'est répandre la tuberculose et la mort. 1930

Diffusion par le ministère du travail, de l'hygiène et de la prévoyance sociales

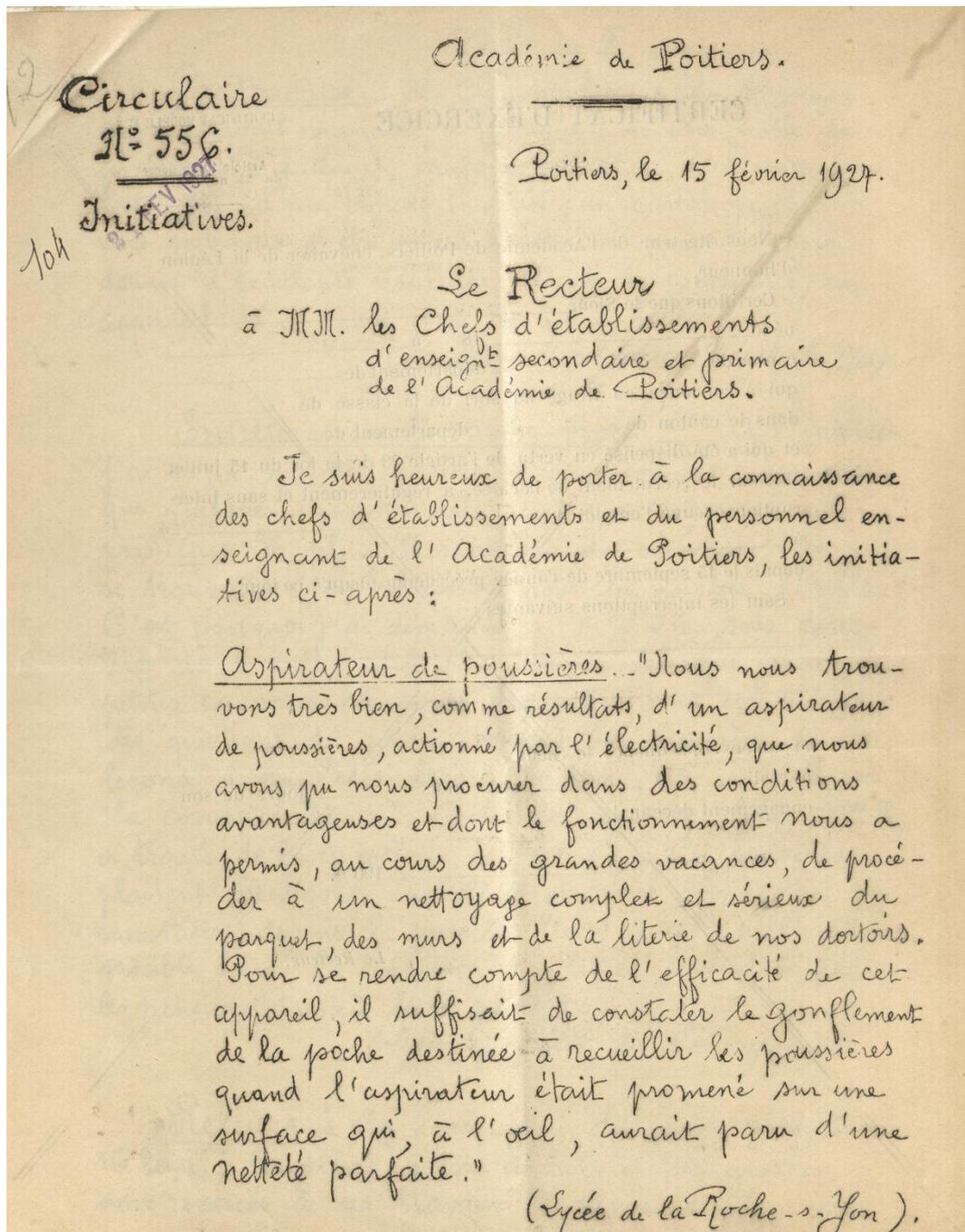
Dessin d'Henri GAZAN (1887-1960)

AD37, 99Fi 548

En 1919, le Comité national de défense contre la tuberculose prend la succession de la Mission Rockefeller et des œuvres de guerre ; en étroite coopération avec le ministère de l'Hygiène, récemment créé, il assure le service technique et l'inspection des établissements, poursuit la propagande et l'instruction populaire (émissions de radio, publications du périodique *La Vie saine*, campagnes du timbre antituberculeux.

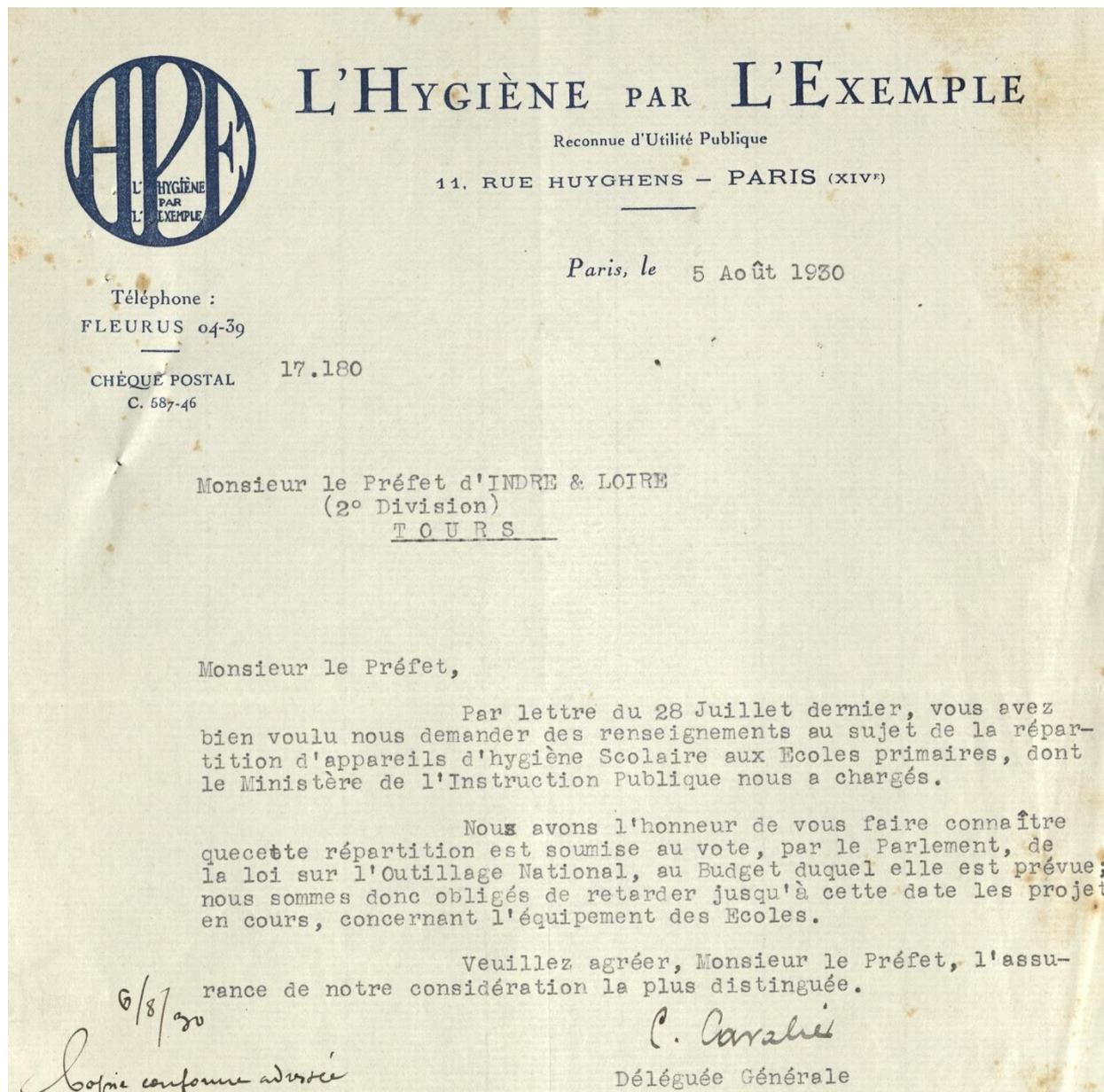
## Un aspirateur de poussières

Dans une lettre circulaire du recteur de l'académie de Poitiers, datée du 15 février 1927, présentant des initiatives intéressantes, il est mis en avant l'utilisation d'un aspirateur de poussières qui a permis un nettoyage complet du parquet, des murs et de la literie des dortoirs.



Archives de l'enseignement. AD 37, T 1854

## L'Hygiène par l'exemple



**Lettre de l'entreprise l'Hygiène par l'exemple adressée le 5 août 1930 au préfet d'Indre-et-Loire pour proposer un équipement sanitaire pour les écoles.**  
Archives de l'enseignement. AD 37, T 1569

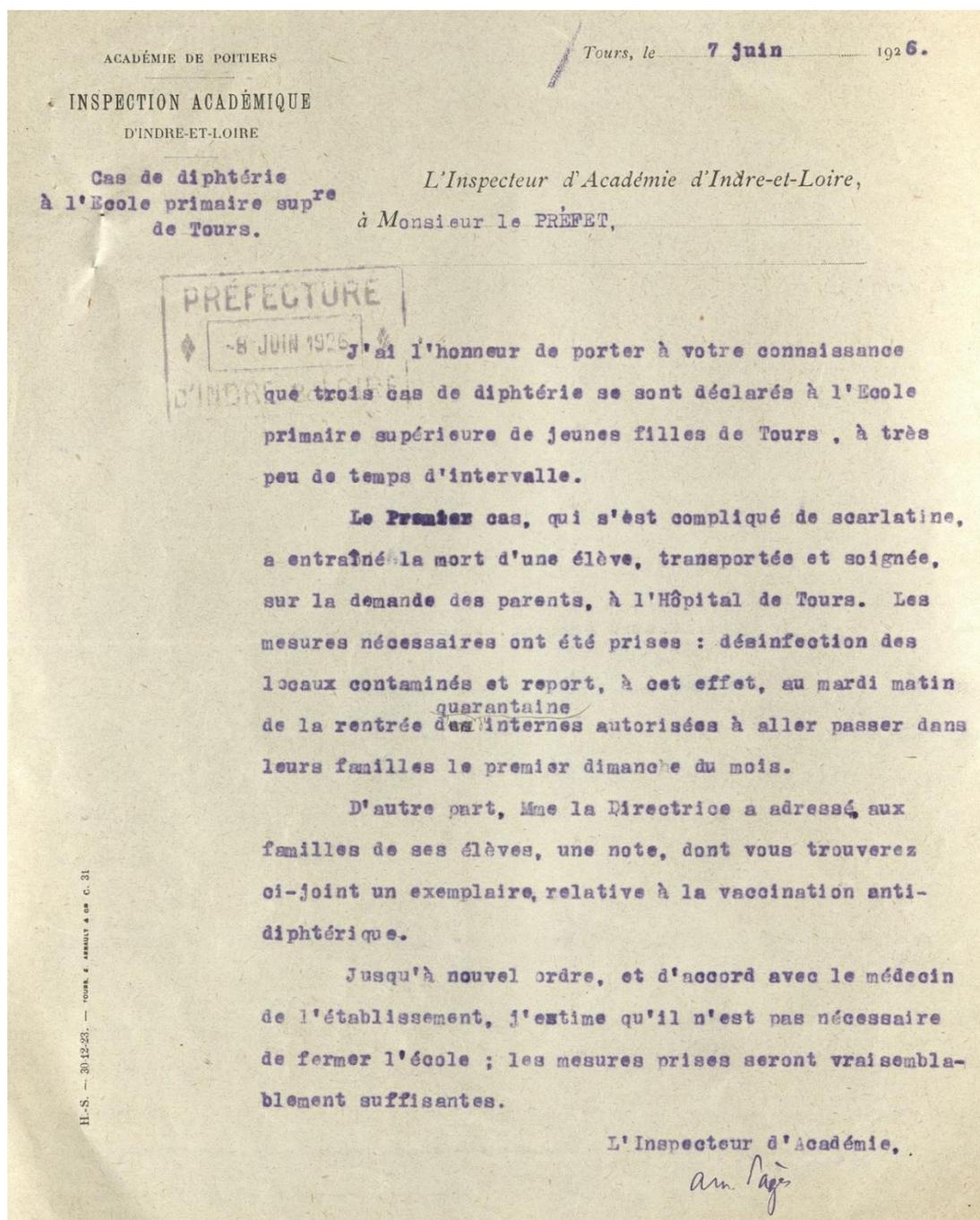
Le 25 juillet 1930, l'instituteur de Château-la-Vallière adresse une lettre à l'inspecteur de l'enseignement primaire. Il désirerait savoir si l'attribution de lavabos pour les écoles de filles et de garçons sera effectivement faite à titre gratuit, comme promis par le ministère de l'Instruction publique ou de l'Hygiène ou sera finalement financée par la municipalité. L'instituteur souhaiterait que cela soit prêt pour la rentrée d'octobre.

Archives de l'enseignement. AD 37, T 1569

## Des recommandations sanitaires face aux maladies contagieuses

Trois lettres adressées en juin 1926.  
Archives de l'enseignement. AD 37, T 788

1. Lettre du 7 juin 1926 de l'inspecteur d'Académie concernant 3 cas de diphtérie à l'École supérieure de jeunes filles de Tours, dont un cas ayant entraîné le décès d'une élève. L'école a été fermée le lundi pour la désinfection des locaux et la rentrée s'est effectuée le mardi



**2. Lettre du 7 juin 1926 de la doctoresse Tixier adressée aux parents pour leur recommander de faire vacciner leurs enfants contre la diphtérie**

Tours, 7 juin 1926 .

Monsieur,

J'ai le regret de vous informer que nous avons eu à l'Ecole cette dernière semaine quelques cas d'angine diphtérique : L'Ecole néanmoins reste ouverte et les cours continueront comme à l'ordinaire : Cependant, Mme la Doctoresse TIXIER, médecin de l'Ecole avec l'autorisation de Mr l'Inspecteur d'Académie appelle votre attention sur la possibilité de vacciner actuellement votre enfant contre la diphtérie : Mais cette méthode n'étant pas exempte d'inconvénients, nous ne pouvons la pratiquer à l'Ecole où l'exiguïté des locaux de l'infirmerie et l'insuffisance de personnel infirmier ne permettrait pas de donner les soins consécutifs aux injections :

Donc, si vous désirez que votre fille soit vaccinée vous pouvez la rappeler auprès de vous où votre médecin habituel fera le nécessaire :

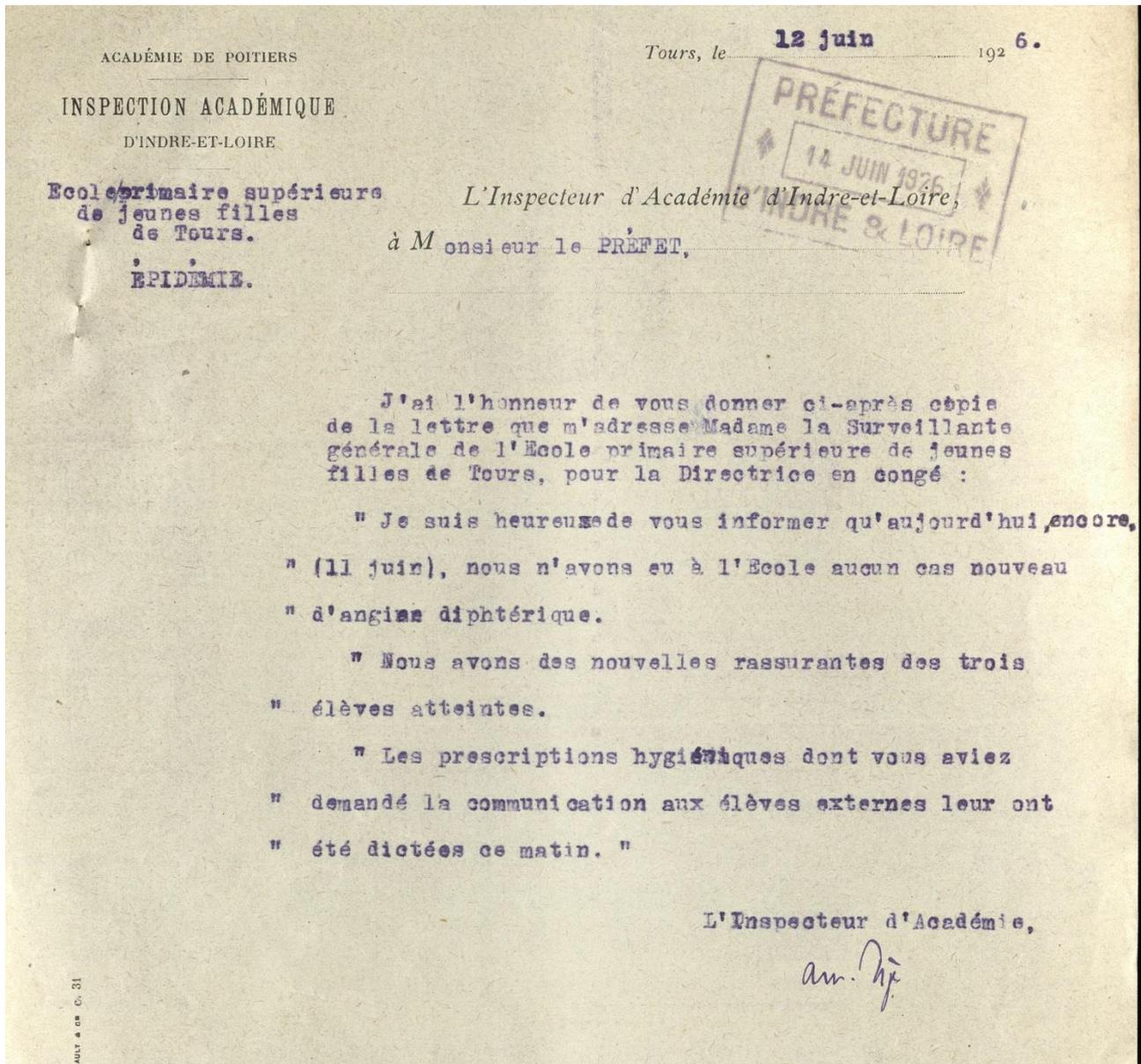
Veuillez je vous prie, Monsieur, recevoir l'expression de mes sentiments distingués,

Pour la Directrice en congé,

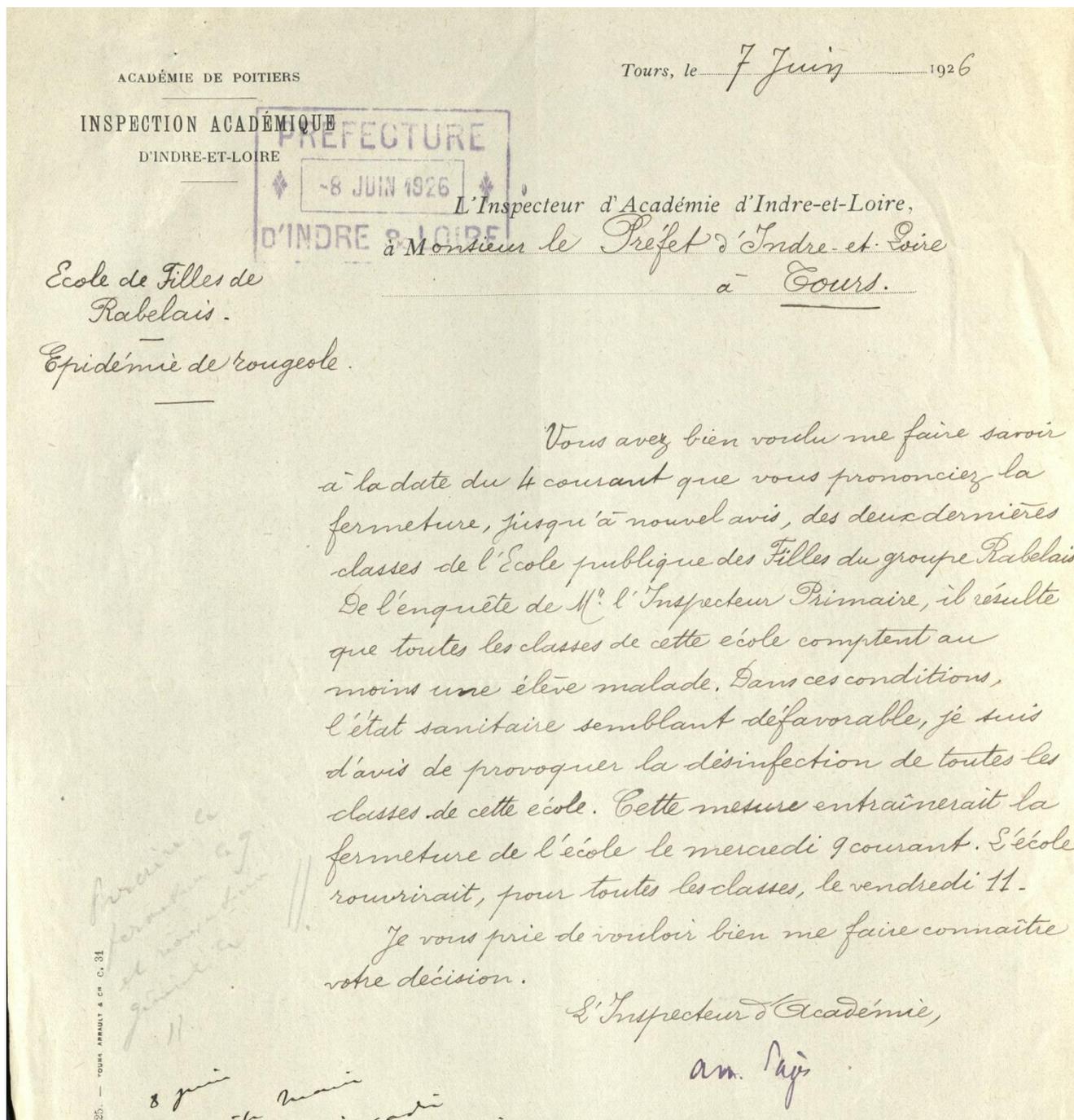
La Surveillante Générale,

SIGNE : FRADET :

3. Lettre du 12 juin 1926 de l'inspecteur d'Académie signalant qu'aucun cas nouveau de diphtérie a été déclaré



Le 4 juin 1926, une épidémie de rougeole à l'école de filles Rabelais de Tours avait entraîné la fermeture de deux classes puis de l'école pour permettre la désinfection des locaux.



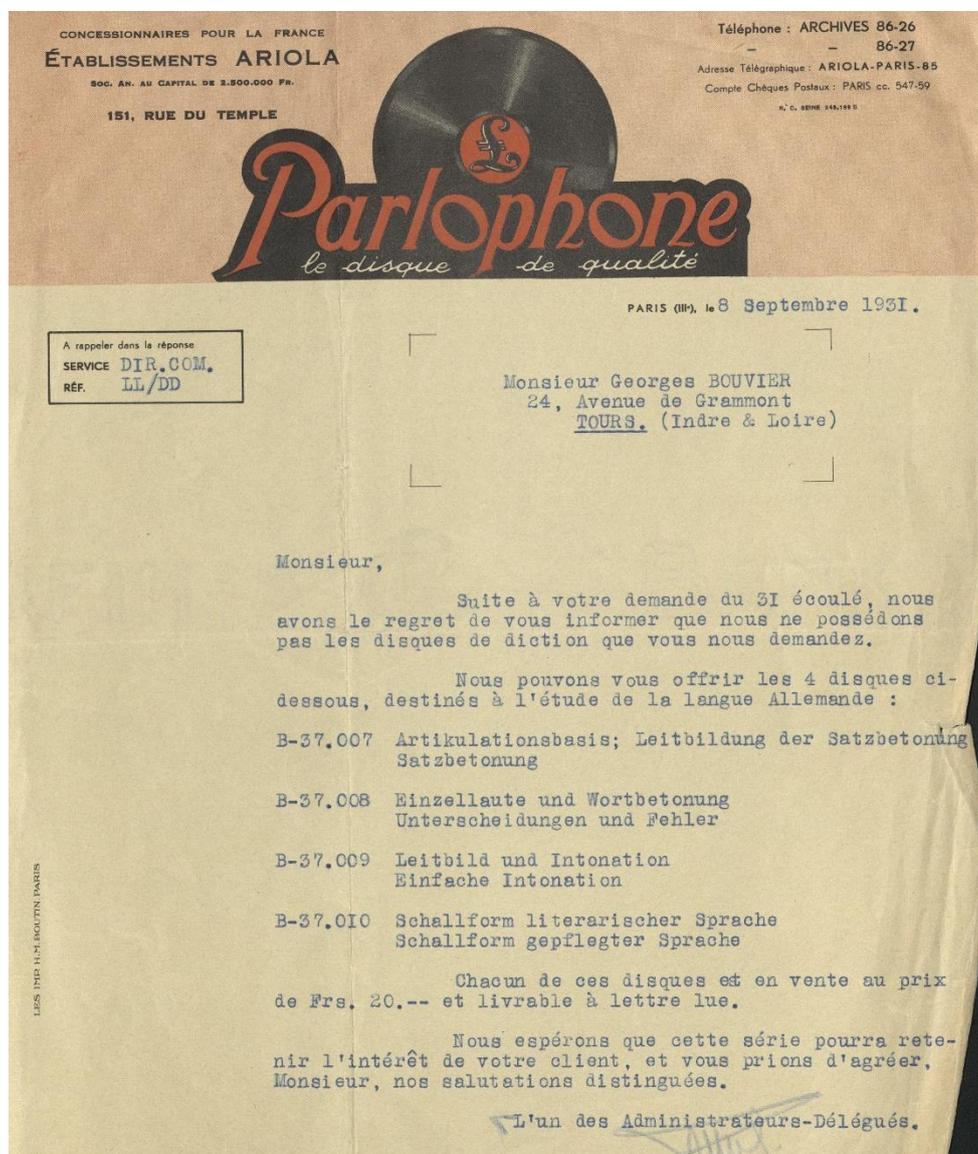
Archives de l'enseignement. AD 37, T 788

## L'utilisation des nouvelles technologies

*Pour être dans le mouvement, il faut marcher.  
Et puisque nos écoles préparent à la vie, puisque nos enfants seront les hommes de demain,  
les éléments nouveaux de la vie actuelle ne doivent pas leur être étrangers ».*  
Journal de l'association des parents d'élèves. *La Voix des Parents*. Mai 1928

### Apprendre l'allemand grâce à des disques

Propositions d'achats faite en 1931, au lycée Descartes par la maison de disques Parlophone, de quatre disques destinés à l'étude de la langue allemande.



**Lettre de Georges Bouvier, disquaire à Tours. 8 septembre 1931.**  
Archives du lycée Descartes. AD37, T 1913

## Des aides financières du Conseil général

A l'image des pays scandinaves qui utilisaient des postes de TSF pour l'enseignement scolaire, l'achat d'appareils radio et cinématographiques devient possible en France, grâce notamment aux subventions accordées à partir de 1925 par le Conseil général d'Indre-et-Loire.

### Un poste de T.S.F au Grand Pressigny

Arrêté du préfet accordant une subvention de 1000F pour l'achat d'un poste de TSF  
Archives de l'enseignement. AD37, T 1562

<p>2<sup>e</sup> Division — x — 1<sup>er</sup> Bureau m</p> <p>C<sup>te</sup> du Grand Pressigny — r — Installation d'un poste de T. S. F. m</p>	<p style="text-align: right;">Tours, le Mars 1928</p> <p style="text-align: center;">Arrêté.</p> <p>Mons. Préfet d'Indre &amp; Loire, Chevalier de la Légion d'Honneur,</p> <p>Tu la délibération en date du 15 Janvier 1928, aux termes de laquelle le Conseil municipal du Grand Pressigny sollicite du département, l'attribution d'une subvention applicable au paiement des dépenses d'acquisition et d'installation d'un poste communal de T. S. F., dépenses évaluées à 3000<sup>fr</sup>;</p> <p>Tu la délibération du 27 Août 1925, par laquelle le Conseil général a décidé de subventionner, sur les fonds départe- mentaux, les installations communales d'appareils cinématographiques et radio- téléphoniques;</p>
--	--

Tu le crédit inscrit à cet effet  
au budget départemental de l'exercice  
courant,

Considérant qu'il convient de fixer  
la participation du département au  $\frac{1}{3}$   
de la dépense totale envisagée par la  
Commune ;

Arrêtons :

Article 1<sup>er</sup> - Une subvention de 1000<sup>fr</sup> -  
est accordée à la C<sup>me</sup> du Grand-Pressigny  
pour l'aider à acquitter les dépenses  
d'achat et d'installation d'un poste  
communal de Radio-téléphonie.

Article 2 - Cette somme sera  
mandatée au nom du Receveur  
municipal sur la production d'un  
certificat du maire constatant l'achat  
et l'installation de l'appareil.

Article 3 - M. le Maire du Grand  
Pressigny est chargé de l'exécution  
du présent arrêté.

Fait à Tours, le 20 Mars 1928

Le Préfet,

Catalogue des postes de radio GODY à Amboise  
Archives de l'enseignement. AD37, T 1562

# Etablissements A. GODY

USINE ET BUREAUX : QUAI DES MARAIS A AMBOISE (INDRE-ET-LOIRE)

Maison spécialisée en T. S. F. depuis 1912

Deux Médailles d'Or aux Concours et Expositions de T.S.F. de Paris

Grand Prix avec Médaille d'Or, Chambéry 1926 pour le "Selecto-Gody"



Téléphone : n° 61  
Adr. télégraph. : Gody-Amboise

Diplôme d'honneur à l'Exposition des Arts Décoratifs, Paris 1925

Grand diplôme d'honneur, Montpellier 1927

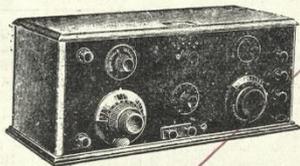
Diplômes d'Honneur et Médailles d'Or dans de nombreux Concours et Expositions

Maison de Vente à PARIS : 24, Boulevard Beaumarchais (XI<sup>e</sup>) - Téléphone Roquette 24-08

## Extrait du Catalogue des POSTES GODY

Tarif au 1<sup>er</sup> Novembre 1927 (Taxe de luxe et licences comprises)

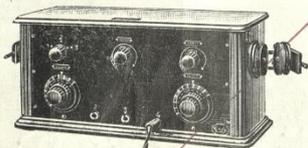
### 1. — POSTES à SEMI-RESONANCE et à RESONANCE



POSTE N° 12 bis  
Appareil à semi-résonance à 4 lampes  
1 HF, 1 Détectrice, 2 BF  
Selfs et lampes intérieures

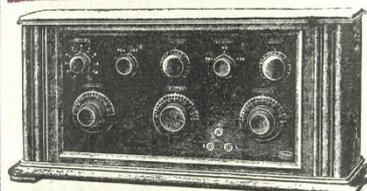
Réglage très simple pour réception de 200 m. à 3.000 m sur toute longueur. Permet la réception en bon haut-parleur des radio-concerts français et étrangers. — Le montage spécial donné par le commutateur sur P. O. permet l'étalonnage facile du poste.

N° 12 bis — Le poste nu ..... 550 »



POSTE N° 33 bis  
Appareil à résonance perfectionnée à 4 lampes intérieures : 1 HF, 1 Détectrice, 2 BF  
Selfs interchangeables à bobinages spéciaux en boîtiers hermétiques. Réception de tous les radio-concerts de 200 à 3.000 m. — Trois combinaisons d'accord sur circuit primaire permettant un étalonnage rigoureux et un réglage automatique du poste.

Réception à volonté sur 2, 3 ou 4 lampes.  
Simplicité - Puissance - Portée  
Automaticité - Sélectivité très poussée - Pureté  
N° 33 bis — Le poste nu ..... 700 »  
N° 45 bis — 10 selfs d'accord et de réaction à 17 fr. 50 ..... 175 »  
Accessoire facultatif :  
N° 29 ter. — Volet éliminateur avec ses 2 selfs. 60 »

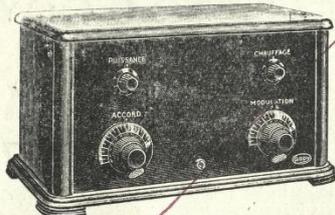


POSTE N° 33 ter (1) - Type "Américain"  
Appareil de luxe à résonance à 4 lampes intérieures : 1 HF, 1 Détectrice, 2 BF  
Selfs intérieures

Présentation de grand luxe. Réception de toutes longueurs d'ondes de 200 m. à 3000 m.  
Montage entièrement nouveau à sélectivité poussée.  
Réception à volonté sur 2, 3 ou 4 lampes.  
Souplesse de réglage - Simplicité de fonctionnement  
Puissance - Pureté

N° 33 ter. — Le poste nu, livré avec fiche de jack munie d'un cordon de haut-parleur et d'un cordon d'alimentation ..... 1.500 »

### 2. — POSTES HETERODYNO-MODULATEURS à Changement de fréquence

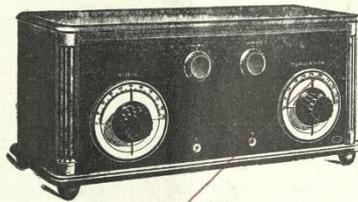


POSTE N° 60  
Appareil à changement de fréquence à 5 lampes intérieures  
1 Bigrille, 2 MF, 1 Détectrice, 1 BF de puissance

Le plus parfait comme rendement et présentation - à prix égal - de tous les postes à changement de fréquence à 5 lampes. IL EST SANS RIVAL  
Présentation et construction impeccables. — Condensateurs à démultiplicateurs. — Circuits étalonnés. — Bobines d'accord et de modulation interchangeables pour réception de 200 à 3.000 m.

N° 60. — Le poste nu, livré avec fiche de jack munie d'un cordon de haut-parleur, 1 cordon d'alimentation et 1 feuille d'étalonnage. 695 »  
N° 56. — 6 bobines spéciales en boîtiers spéciaux dont 3 pour le circuit d'accord et 3 pour le circuit modulation ..... à 50 fr. 300 »

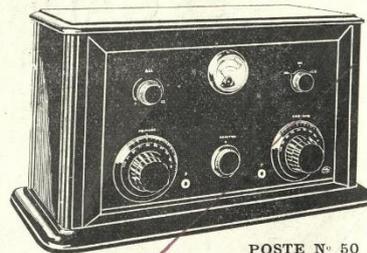
En préparation : N° 70. — Poste "SELECTO-GODY", hétérodyne modulateur à 8 lampes (avec bigrille)  
Livrab. à partir de Décembre. 3.650 frs



POSTE N° 55  
Appareil à changement de fréquence de luxe à 6 lampes intérieures : 1 Bigrille, 2 MF, 1 Détectrice, 2 BF dont 1 de puissance

Bien que d'un prix très modéré, ce poste est - à nombre de lampes et à prix égal - celui dont le rendement est le plus élevé de tous les appareils à 6 lampes à changement de fréquence. — Présentation de grand luxe.  
Condensateurs à démultiplicateurs à cadrans spéciaux. — Circuits étalonnés. — Fonctionne à volonté sur 5 ou 6 lampes.

N° 55. — Le poste nu, livré avec ses bobines modulatrices, une fiche de jack munie d'un cordon de haut-parleur et 1 cordon d'al. 1.700 »  
N° 55 bis. — Trois bobines spéciales (facultatives) en boîtiers, pour accord en cas de réception sur antenne ..... à 50 francs 150 »



POSTE N° 50 (1)  
Appareil à changement de fréquence de luxe à 7 lampes intérieures : 1 Bigrille, 3 MF, 1 Détectrice, 2 BF dont 1 de puissance

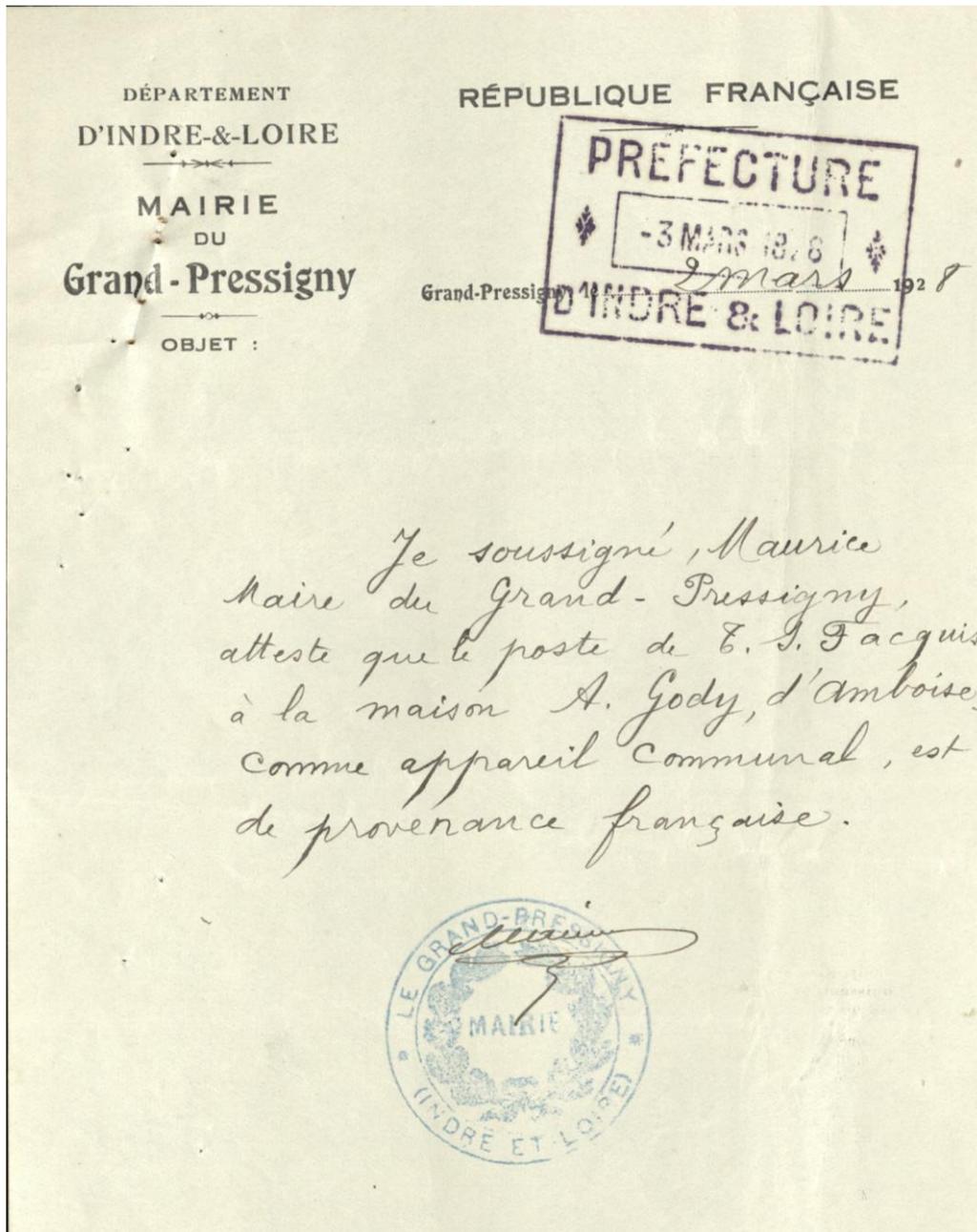
Le plus sensible, le plus sélectif, le plus facile à régler de tous les postes à chang' de fréquence. — Toute la radio-phonie en haut-parleur sur petit cadre. — Condensateurs à démultipl. à cadrans spéc. — Circuits rigoureusement étalonnés. — Fonctionne à volonté sur 6 ou 7 lampes.

N° 50. — Le poste nu, livré avec une fiche de jack munie d'un cordon de haut-parleur, un cordon d'alimentation et une feuille d'étalonnage. 3.200 »  
N° 56 bis. — Trois bobines spéciales (facultatives) en boîtiers pour accord en cas de réception sur antenne ..... à 50 francs 150 »

(1) Ce poste est actuellement monté dans une ébénisterie plus luxueuse dont la gravure n'est pas terminée.

INSTALLATIONS COMPLÈTES — Ces postes peuvent également être livrés complets avec accu, piles, lampes, hauts-parleurs, cadres ou accessoires d'antenne. Voir au verso devis-type de ces installations pour réception sur antenne ou sur cadre.

**Lettre du maire du Grand Pressigny attestant que le poste de TSF  
acquis comme appareil communal est de fabrication française**  
Archives de l'enseignement. AD37, T 1562



## Un cinématographe à Maillé

Prospectus présentant l'appareil Pathé enseignement  
Archives de l'enseignement. AD37, T 1562

# PATHÉ CONSORTIUM CINEMA

:: Société anonyme au Capital de 20 millions de Francs ::  
Appareils et Matériel PATHÉ

Établissements CONTINSOUZA, Constructeurs

VENTE & LOCATION . 67, Faubourg Saint-Martin, PARIS  
ET DANS TOUTES LES AGENCES ET SUCCURSALES

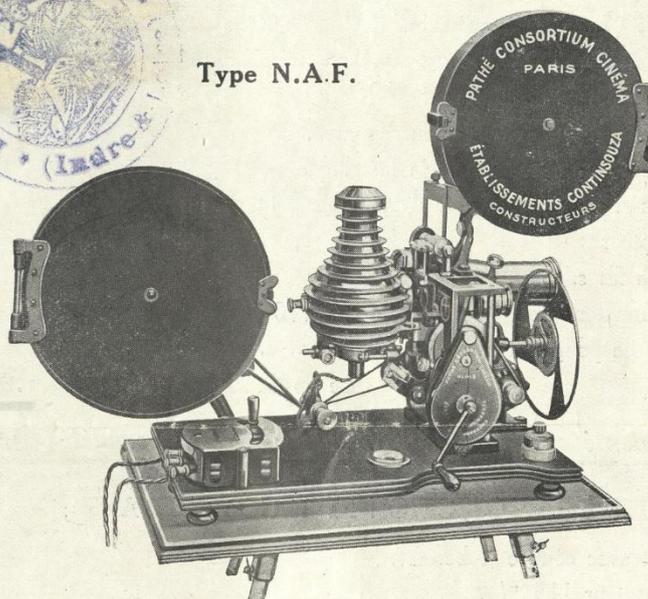
Type N.A.F.

Appareil  
PATHÉ  
Enseignement

et petite  
Exploitation

Le plus simple  
Le plus robuste

Le plus stable  
Le plus lumineux



Modèle approuvé  
par la Commission  
cinématographique  
à l'Ecole.

Adopté par  
le Ministre de  
l'Instruction  
publique, les Ecoles  
de la Ville de Paris  
etc...

Les modèles "PATHÉ ENSEIGNEMENT" ont été étudiés et construits spécialement pour les usages auxquels ils répondent parfaitement, grâce aux caractéristiques suivantes.

ÉCLAIRAGE PAR LAMPE A INCANDESCENCE, d'où facilité excessive de manipulation et mise au point une fois pour toutes.

Plus de lampes à arc, au réglage si difficile et inconstant. Plus de précautions spéciales à prendre contre les dangers d'incendie. Il est maintenant permis à tout le monde de faire partout et en toute sécurité de la projection cinématographique.

Grâce à la lampe employée à haut rendement et à faible consommation spécifique, les POSTES PATHÉ ENSEIGNEMENT permettent d'obtenir un écran de 3 METRES de côté à une distance de 12 à 15 mètres. A cette distance, et avec notre écran spécial, la projection est aussi lumineuse et aussi nette que celle donnée par les postes professionnels.

ENCOMBREMENT RÉDUIT : les postes mesurent : 45 centimètres de longueur, 30 centimètres de largeur et 75 centimètres de hauteur.

TRANSPORT FACILE : chacun de ces postes, en état de marche, pèse de 20 à 25 kilos et peut être transporté sans crainte aucun dérèglement.

INSTALLATION RAPIDE : dans n'importe quelle salle et sur une table quelconque sans agencement préalable.

MANIEMENT SIMPLE ne demandant pas de connaissances spéciales, car le chargement est aisé, le réglage lumineux et la mise au point sont faciles à obtenir : l'entretien est pour ainsi dire nul.

STABILITÉ COMPLÈTE grâce à l'équilibre de l'ensemble judicieusement calculé. Pas de trépidation pendant la marche de l'appareil, d'où fixité parfaite de l'image sur l'écran.

FABRICATION IRRÉPROCHABLE : aussi soignée que celle des postes professionnels et, par conséquent, garantie de fonctionnement précis et durable.

Autorisé sans  
cabine par  
la Préfecture  
de police.

**Facture. 6 janvier 1925**  
Archives de l'enseignement. AD37, T 1562



PATHE CONSORTIUM CINEMA  
26 Rue de la Préfecture  
Tours

**DEVIS D'INSTALLATION D'UN POSTE CINÉMATOGRAPHIQUE**  
PATHE ENSEIGNEMENT.

( ÉCOLE à MAILLÉ )  
*Doit, Commune de Maillé.*

---

**I POSTE PORTATIF en état de marche comprenant :**

- I Projecteur PATHE RENFORCE sur socle chêne avec ampèremètre, obturateur manivelle, support d'objectif, lanterne à ailettes avec support de lampe et miroir.
- I Objectif ciné série supérieure
- I Lampe 12 VOLTS 8 AMPERES
- I Condensateur 3 Lentilles
- I Potence support de bobine sur appareil
- I Enrouleuse auto avec courroie métallique
- 2 Bobines 400 m. dont une démontable, petit noyau
- II Interrupteur
- 2 Jeux de fils souples
- I Transformateur pour courant alternatif 110 VOLTS

LE POSTE ..... 1930 Frs

**I DISPOSITIF DE PROJECTION fixe comprenant :**

- I Support avec cône et tube
- I Condensateur II 5 m/m
- I Chassis passe vues métallique
- I Lentille de projection fixe

LE DISPOSITIF ..... 193

**I DISPOSITIF de commande électrique sur volant pour appareil comprenant :**

- I Moteur Universel I 1/12 H.P. 110 VOLTS
- I Courroie de moteur avec réglage de tension
- I Résistance 60/160 VOLTS

LE DISPOSITIF ..... 385

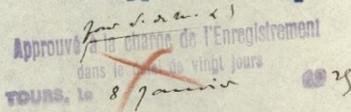
**BOITES PROTECTRICES**

en tôle émaillée, la paire ..... 137,40

- I Lampe de rechange ..... 12,90
- I Enrouleuse double avec plateau ..... 86,
- 8 Bobines à II;I5 ..... 89,20
- I Ecran métallisé ..... 150;
- I Nécessaire de nettoyage ..... 14
- I Flacon de Pathéine ..... 2,50

**TOTAL ..... 3000,00**

*Copie certifiée conforme  
Maillé, 20 Décembre  
Le Maire:  
P. Buisson*



1217 P. LATOUR, 107<sup>e</sup> Rue de Valenciennes, PARIS

Cette somme de 3000 F avait été approuvée par la délibération du Conseil municipal de Maillé, le 9 novembre 1924. Le coût de cette acquisition était payé pour 1/3 par la commune, subventionné pour 1/3 par le ministère de l'Instruction publique et pour 1/3 par le Conseil général d'autant que ce cinématographe communal devait servir, *tant pour l'enseignement des jeunes élèves que pour l'éducation et la récréation des adultes*. Copie de la délibération du Conseil municipal de Maillé. 9/11/1924. Archives de l'enseignement. AD37, T 1562

## Des fiches pratiques pour connaître les plantes médicinales

Dans les années 1920-30, le Comité interministériel des plantes médicinales et à essences, dépendant du Ministère du Commerce et de l'Industrie proposait aux Conseils généraux de subventionner l'achat de fiches pratiques, destinées à l'enseignement dans les établissements scolaires.

En 1929, l'achat de 600 fiches pour les écoles fut subventionné par le Conseil général.



**Modèles de fiches proposées par le Comité interministériel  
des plantes médicinales et à essences. Juillet 1929**  
Archives de l'enseignement. AD37, T 1569

## Être étudiant

Durant les années 1920-1930, l'enseignement supérieur en Indre-et-Loire se limite à un nombre restreint d'étudiants répartis entre les classes supérieures du lycée Descartes et l'école de Médecine et de Pharmacie.

### -Une cinquantaine d'étudiants compose les classes supérieures du lycée Descartes

- classe préparatoire à l'Ecole militaire de Saint-Cyr,
- classe de Mathématiques spéciales et supérieures,
- Lettres supérieures



**Photographie d'une classe supérieure du lycée Descartes**

Année scolaire 1928-1929

Archives du lycée Descartes. AD 37, 2402W7/80

**150 étudiants sont inscrits à l'école de Médecine et de Pharmacie.**

L'Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie de Tours est fondée en 1841. En 1882, il y a 43 étudiants inscrits. De nouveaux locaux sont construits en 1895. A la veille de la Première Guerre mondiale, l'école peut délivrer les diplômes d'herboristerie et de sage-femme.

La réputation des enseignements dispensés et le coût modique des frais d'études font de l'Ecole un centre d'enseignement important pour des étudiants étrangers. En 1932, pour les études de médecine, 168 des 260 étudiants inscrits ne sont pas français. Une majorité est originaire d'Europe centrale.



Registre des examens de médecine, pharmacie, herboristerie. 1923-1932  
Archives de l'école de Médecine. AD 37, 2722W7

Le résultat des examens a été communiqué dans le tableau ci-après et adressé à V. le Recteur de l'Académie à Tours.

Candidates inscrites aspirantes élèves sages-femmes	Composition fr. C. fr.	Orthog. métrique	arith.	total des épreuves écrites	histoire et géogr.	Sciences exactes	total des épreuves orales	total général	Notes
1 M <sup>lle</sup> Colinet	8	9 1/2	15	32 1/2	14	6	20	52 1/2	admise 5
2 M <sup>lle</sup> Gaynard	9	10	16	35	15	16	31	66	id. 7
3 M <sup>lle</sup> Gouineau	8 1/2	8 1/2	9	26	10	6	16	42	id. 6
4 M <sup>lle</sup> Pommerehne	8 1/2	9 1/2	14	32	16	10	26	58	id. 4
5 M <sup>lle</sup> Papechon Anne	9	10	13	32	13	14	33	64	id. 2
6 M <sup>lle</sup> Grillaud (sage-femme)	9	10	14	33	16	14	30	63	id. 3

Les membres du Jury Le Président.

Registre des examens de médecine, pharmacie, herboristerie, aspirantes sages-femmes. 1919-1943  
Archives de l'école de Médecine. AD 37, 2722W9

**Examen d'élèves aspirantes sages-femmes. Séance du 28 octobre 1925**

Epreuves écrites de français et d'arithmétique, épreuves orales d'histoire-géographie, et de sciences.

## L'école supérieure Tessier

Cette école de peinture décorative a été créée en 1924 par Marcel Tessier, peintre décorateur. Elle était située aux 11 et 13 place Sainte-Anne à Tours.

Elle était spécialisée dans l'imitation des bois, des marbres, des bronzes, des moulures, la décoration, les lettres et attributs et dorure.

15<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE 1924-1938-39

L'ÉCOLE SUPÉRIEURE

◀ TESSIER ▶

11, et 13, Place Sainte-Anne, à TOURS (I.-&-L.)  
est

**LA PREMIÈRE D'EUROPE**

**PAR LE NOMBRE DE SES ÉLÈVES**, annuellement et plusieurs fois plus nombreux que ceux de n'importe quelle Ecole concurrente d'Europe.

**PAR LA VALEUR ET LA SUPÉRIORITÉ ÉCRIVANTE DE SON ENSEIGNEMENT**, contrairement à toutes les écoles similaires d'Europe, jamais un de nos élèves n'est revenu s'y perfectionner l'année suivante.

**PAR SON INSTALLATION, PLUSIEURS FOIS PLUS VASTE QUE N'IMPORTE QUELLE ÉCOLE CONCURRENTÉ D'EUROPE**, la plus hygiénique et luxueuse, la seule institution ayant une salle d'études pour chaque spécialité de la profession, des vestibules, escaliers, plafonds d'études, un Internat dans l'Ecole, avec chauffage central, infirmerie, vestiaires individuels, lavabos, etc...

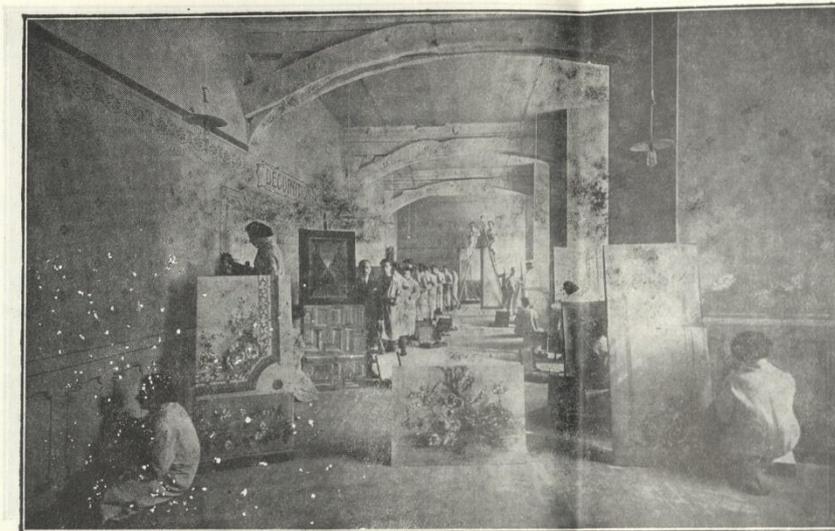
**PAR SES CADRES JEUNES, DIRECTEUR ET PROFESSEURS**, éprouvés et expérimentés par de nombreuses années de pratique, tous intéressés à la progression de l'Ecole, inculquent aux élèves une activité et une énergie sans cesse accrues et inégalables, auxquelles doit être associée l'incomparable supériorité pratique et artistique de sa nouvelle méthode brevetée d'enseignement.

UNIVERS DÉPARTEMENTALES  
PROPRIÉTÉ PUBLIQUE  
INDRE-ET-LOIRE

Dépliant publicitaire de l'école Tessier. 1935  
Archives de l'enseignement. AD37, T 1100

Dans une brochure de 40 pages, Marcel Tessier montre « la supériorité » de l'école Tessier face aux écoles étrangères et notamment celle de Bruxelles [qui reste encore une référence en 2020] grâce à la qualité de son enseignement, l'ampleur de ses locaux et à un système d'aération et de chauffage qui permet de travailler dans de bonnes conditions d'hygiène.

Parmi les élèves qui ont reçu des récompenses en 1935, on remarque un certain BRASSART, qui n'est autre que René Brassart, fondateur en 1949 de l'actuelle école d'arts graphiques qui porte son nom.



Une partie de la salle d'étude de décoration

### RÉCOMPENSES

L'Ecole Supérieure Tessier délivre de fin d'études à chaque élève et décerne aux plus méritants (travail et conduite) des médailles, or, argent ou bronze, que la Ville de Tours, les Chambres syndicales du bâtiment, le Conseil général, la Chambre d'apprentissage, de métiers, la Chambre de Commerce, leur attribuent.

Indépendamment des récompenses énumérées ci-dessus, d'importantes maisons de couleurs et vernis s'intéressent tout spécialement à notre œuvre et offrent annuellement, aux Elèves les plus méritants, des récompenses en nature et en espèces. Veuillez, s. v. p., consulter le palmarès, pages 8 et 9.

Sur le désir des parents, l'Ecole place ses élèves suivant leur travail et leur conduite dans les principales Maisons ou Entreprises de peinture, qui se montrent de plus en plus désireuses de les employer.

### COURS FACULTATIFS

Les élèves ont la liberté de se faire inscrire à l'Ecole des Beaux-Arts, pour suivre les cours gratuits d'ornementation, paysage, composition décorative, de 19 heures à 21 heures.

6

### COURS SUPPLÉMENTAIRES ET GRATUITS

Depuis plus de 10 années, il existe un cours où les peintures plastiques, la dorure sous verre, etc., etc., sont divulguées rapidement d'une façon aussi rationnelle que pratique ; il est donné aussi un cours de paysage, nature morte, etc., deux fois par mois le dimanche matin (facultatif).

### UN CONSEIL

Nous ne saurions trop vous conseiller, sans aucun engagement de votre part, de venir visiter notre établissement. Si notre installation ne répondait pas aux indications données dans le présent programme, vos frais de déplacement vous seraient intégralement remboursés.

**NOUS SOMMES LA SEULE ECOLE DISPOSANT D'AUSSEI VASTES LOCAUX,** dont nous donnons les dimensions, **ET NON** des toiles peintes à l'extrémité d'une salle, ou des cloisonnements rapprochés et successifs dont la perspective donne l'illusion du double ou du triple de la réalité, alors que ces Ecoles prétendent ne montrer qu'une partie de leurs ateliers. **EN PUBLICITE LE**

### BLUFF EST FACILE ; ASPIRANTS DECORATEURS, MEFIEZ-VOUS.

Afin d'éviter une désillusion toujours possible ou des regrets tardifs, ne vous faites jamais inscrire dans une Ecole sans en avoir préalablement visité plusieurs.

Méfiez-vous également des longs palmarès dont la majeure partie des noms remonte à des dates s'échelonnant sur environ dix années en arrière, d'une répétition de mêmes noms. Enfin, méfiez-vous aussi et surtout de toutes les Ecoles qui périssent chaque année, alors qu'elles proclament le contraire.

Pour tous renseignements complémentaires et demandes d'admission, prière de s'adresser au Directeur-fondateur.

Marcel TESSIER,

Peintre-décorateur (5 diplômes et médailles).  
Premier ouvrier de l'Ouest, hors concours

11 & 13, place Sainte-Anne  
TOURS (I.-et-L.).

## Dépliant publicitaire de l'école Tessier. 1939

Archives de l'enseignement. AD37, T 1100

Les cours ont lieu du 2 octobre à fin avril, tous les jours (sauf dimanche et fêtes),  
De 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 17h30.

Pour conclure, en images,  
par une tradition qui perdure : **la photo de classe**  
grâce à la collection exceptionnelle du lycée Descartes.



Tours. Lycée Descartes. Classe de 8<sup>ème</sup> [CM1]. Photographie de classe. 1925  
Archives du lycée Descartes. AD 37, 2402W7/44



Photographie des enseignants du lycée Descartes. Année scolaire 1925-1926  
De la classe enfantine (la seule femme) aux classes préparatoires.  
Archives du lycée Descartes. AD 37, 2402W7/58